

L'écho

des Liébautains

BULLETIN
MUNICIPAL
ESTISSAC

N° 31
Hiver 2024



1923
2023

**Centenaire
de l'inauguration
du monument
aux morts**
«Se souvenir...»



SOMMAIRE

- p. 3 Les séances en bref
- p. 6 Vie municipale
- p. 10 Dossier spécial
- p. 20 Portrait
- p. 22 Plein feu sur...
- p. 25 Retour en images
- p. 28 Vie scolaire
- p. 32 Vie associative
- p. 36 Cadre de vie
- p. 40 Vie professionnelle
- p. 41 Actualités
- p. 42 Agenda - Etat civil

Mairie d'Estissac

Place François Mitterrand
10190 ESTISSAC
Tél. : 03.25.40.41.43
mairie@estissac.fr



Directrice de la publication :
Annie DUCHÊNE, maire d'Estissac

Comité de rédaction : Claudie LEGRAND,
Fabien VINCENT, Marie-Claude
GRITTI, Céline BEAUVOIS, Stéphanie
BIRÉ, Christine BONNEL, Laetitia
CAMPOROTA. Ont également collaboré
à l'élaboration de ce numéro : Ludi
GODIN, Vincent JEANNEL, Matthieu
MICOULAUT, sauf mention spéciale

Nombre d'exemplaires : 1100
Création et impression : Imprimerie
La Renaissance labéllisée Imprim'Vert.
Hiver 2024

Photos ©Didier DESMOULIÈRE, Michel
GALLET, Claudie LEGRAND,
Lionel WÉYH, sauf mention spéciale.
Photo de couverture :
©Didier DESMOULIÈRE
et ©Coll. J. PERREUR.

MOT DU MAIRE



Chères Liébautaines.
Chers Liébautains.



©Didier Desmoulière

Notre bulletin nous invite à se souvenir.

Notre monument aux morts s'élevait, il y a cent ans, nous rappelant tous ces hommes et femmes qui ont donné leur vie pour que nous vivions dans un pays libre.

En ce début d'année, dans un monde tumultueux où tant de familles sont brisées, s'il est un vœu à formuler, c'est bien celui de la paix.

Cette nouvelle année verra la construction de la salle des fêtes et du gymnase.

Après la relance d'un nouvel appel d'offres et les derniers sondages nécessaires, les cent dix-neuf pieux de soutènement seront en place fin janvier. Les travaux se dérouleront sur vingt mois. Ce nouvel équipement nous permettra de retrouver une salle des fêtes, comme auparavant, un lieu de rencontre où nous aurons plaisir à nous réunir autour de concerts, d'expositions, de conférences. Elle répondra aussi à l'attente de nombreux habitants à titre privé et des associations locales qui aiment à se retrouver.

Les locaux sportifs accueilleront les écoliers et les associations sportives, ils sont conçus comme un lieu de pratique et de développement du sport santé et du sport famille.

Comme vous, nous sommes impatients de voir prendre forme cette nouvelle construction.

Les aménagements du bois débiteront au printemps et, à terme, un city stade sera proposé aux jeunes Liébautains à l'emplacement de l'actuel et vieillissant terrain multisports sur le stade Caroline.

Notre commune sera recensée du 18 janvier au 17 février 2024. Je vous invite à réserver le meilleur accueil aux personnes désignées pour le faire. Ce recensement est essentiel dans la gestion de notre commune, les données démographiques récoltées seront destinées à adapter les actions publiques aux besoins de la population.

Je vous adresse, avec les élus du conseil municipal, mes vœux sincères et chaleureux de bonne année 2024 pour vous et vos familles.

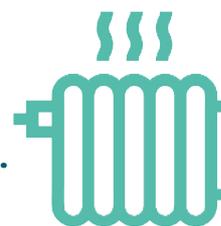
Annie DUCHÊNE
Maire

➡ Séance du 17 février 2023

Le Conseil Municipal :

- après enquête publique, **approuve** la révision allégée n°1 du PLU, visant à adapter les règles de constructibilité dans la ZAC «La Haie des Fourches», incluant une étude «entrée de ville» et quelques modifications mineures du règlement.
- **décide** de relancer la procédure de mise en concurrence du marché de travaux de construction d'une salle polyvalente et d'une salle multisports, sous forme d'un appel d'offres ; Madame le Maire devant se déporter, la signature des actes en découlant est dévolue à M. Fabien VINCENT, Premier Adjoint.

- **sollicite** une subvention de l'Agence Nationale du Sport pour la construction d'un terrain multisports (city stade).
- **sollicite** une subvention de l'Agence Nationale du Sport pour la construction d'une salle multisports.
- **décide** de poser un dispositif d'optimisation du chauffage aux écoles, à la mairie et à la bibliothèque, et sollicite une subvention du Conseil départemental de l'Aube.



➡ Séance 14 avril 2023

Le Conseil Municipal :

- **approuve** le compte administratif et le compte de gestion du receveur 2022 du budget principal comme suit :

Montants en €	Dépenses	Recettes	Résultat cumulé de l'année précédente	Solde	Excédent global
Fonctionnement	1 349 458,74 €	1 775 471,41 €	+ 669 264,74 €	+ 1 095 277,41 €	+ 932 956,54 €
Investissement	891 691,76 €	1 212 243,62 €	- 482 872,73 €	- 162 320,87 €	

et **arrête** l'affectation des résultats compte tenu des restes à réaliser 2022 : virement à la section d'investissement de 162 320,87 € ; report d'un excédent de fonctionnement résiduel de 932 956,54 €.

- **décide** de stabiliser les prélèvements fiscaux communaux et fixe les taux des taxes communales pour l'année 2022, comme suit :

Taxe foncière (bâti)	42,30 %
Taxe foncière (non bâti)	23,02 %
Taxe d'habitation (applicable aux résidences secondaires et logements vacants)	15,00 %



- **décide** de créer un poste d'adjoint technique principal de 1^e classe à temps complet, à compter du 1^{er} juin 2023, dans le cadre d'une promotion d'un agent communal.
- **arrête** la liste des subventions attribuées aux associations pour l'année 2023 (voir détail en mairie).
- **décide** d'attribuer une subvention d'équilibre au Centre Communal d'Action Sociale d'un montant de 6 500,00 € pour l'année 2023.
- **approuve** le budget primitif 2023 de la commune comme suit :
Section de fonctionnement : dépenses votées à 2 213 307,13 € et recettes votées à 2 616 567,54 € ;
Section d'investissement : équilibre des dépenses et des recettes à 7 715 500,00 €.
- **désigne** les membres de la commission d'appels d'offres relative au marché de construction d'une salle polyvalente et d'une salle multisports :

Président : Fabien VINCENT, Premier Adjoint

Membres titulaires	Membres suppléants
Vincent JEANNEL	Christophe VINCENT
Nicolas GEORGE	Laetitia CAMPOROTA
Thierry MASSON	Franck LORENZETTI

➔ Séance du 3 juillet 2023

Le Conseil Municipal :

- **approuve** le choix des entreprises désignées comme mieux-disantes par la commission d'appel d'offres pour la construction d'une salle polyvalente et d'une salle multisports et prend acte de l'absence de réponse pour le lot n°11 «équipements sportifs». Les marchés sont attribués selon les montants suivants :

LOTS	ENTREPRISES DÉSIGNÉES	MONTANT DES OFFRES RETENUES (€HT)
01 GROS-ŒUVRE	CRN BROCARD	873 666,00
02 CHARPENTE BOIS	GLAIS	454 842,83
03 MURS A OSSATURE BOIS	GLAIS	211 740,32
04 BARDAGES	CHEMOLLE	213 976,86
05 COUVERTURES ET ETANCHEITE	GLAIS	760 000,05
06 MENUISERIES EXTERIEURES	CMD ²	498 675,00
07 PLATRIERIE ET FAUX-PLAFONDS	VOINCHET	595 765,00
08 MENUISERIES INTERIEURES	DUF MENUISERIES	519 623,82
09 CARRELAGE ET FAIENCE	MUSA	120 000,00
10 SOL SPORTIF ET PEINTURE	SOLSTIS	179 101,00
12 CHAUFFAGE ET VENTILATION	MASSON	430 082,66
13 PLOMBERIE	MR CLIMATIQUE	205 000,00
14 ELECTRICITE	OMTEK	199 956,65
15 VRD	TPJ	369 976,50
16 ESPACES VERTS	TPJ	30 183,10
TOTAL HT		5 707 589,79

- **décide** de recourir à une procédure adaptée pour la dévolution du lot n°11.
- **adopte** les tarifs périscolaires applicables au 1^{er} septembre 2023 :

CANTINE		
PRIX PAR ENFANT ET PAR JOUR	TARIF NORMAL	TARIF RÉDUIT
Garderie du matin (forfait)	1,05 €	0,90 €
Garderie du soir (forfait)	1,05 €	0,90 €
Garderie du midi (forfait)	2,85 €	2,45 €
Cantine (enfant d'Estissac ou de Neuville-sur-Vanne)	3,15 €	2,70 €
Cantine (enfant extérieur)	4,00 €	3,40 €

ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS		
SITUATION FISCALE DE LA FAMILLE (QF MENSUEL)	TARIFS POUR LES ENFANTS DOMICILIÉS À ESTISSAC (LA JOURNÉE)	TARIFS POUR LES ENFANTS NON DOMICILIÉS À ESTISSAC (LA JOURNÉE)
QF ≤ 300 €	1,65 €	5,25 €
301 € ≤ QF ≤ 500 €	3,40 €	6,30 €
501 € ≤ QF ≤ 700 €	5,05 €	7,56 €
701 € ≤ QF ≤ 900 €	8,85 €	9,10 €
901 € ≤ QF ≤ 1 100 €	9,70 €	10,15 €
QF ≥ 1 101 €	13,75 €	15,70 €

- **approuve** le maintien de l'attribution de bons d'achat d'une valeur de 70 € aux élèves de 6^{ème} et de 4^{ème} domiciliés à Estissac, à utiliser auprès de Maximarché ; cette décision est applicable à chaque rentrée scolaire jusqu'à délibération ultérieure.
- **décide** de supprimer un poste d'adjoint technique principal de 2e classe devenu inutile suite à promotion d'un agent communal.
- **décide** d'appliquer la nomenclature budgétaire et comptable M57 abrégée à compter du 1er janvier 2024, pour le budget communal.
- **décide** de renouveler les conventions avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aube à compter du 1er janvier 2023 (régularisation) afin de lui confier des missions relatives à l'hygiène et à la sécurité des agents communaux : assistant de prévention, conseil en prévention des risques professionnels, agent chargé de la fonction d'inspection.
- **décide** de dénommer officiellement l'espace boisé acquis par la Commune au centre-bourg, jouxtant les futures salles polyvalente et multisports : Bois de la Rochefoucauld.
- **décide** de modifier le budget 2023 afin de changer l'affectation de crédits d'investissement (église / locaux techniques) et de corriger l'inscription relative au report du déficit d'investissement 2022.
- **attribue** à la société ELITE RESTAURATION le marché de fourniture des repas en liaison froide pour le service de restauration scolaire et de l'accueil de loisirs, du 1er septembre 2023 au 31 août 2024.

Les séances en bref

- **sollicite** une subvention du Fonds Vert dans le cadre de la démolition de l'ancienne salle polyvalente.
- **décide** de créer à compter du 1^{er} septembre 2023 un poste d'ATSEM principal de 2^e classe à temps complet, dans le cadre du remplacement temporaire d'un agent communal en poste.
- **désigne** Mme Brigitte JULLION, responsable de la bibliothèque municipale, pour procéder à la mise en œuvre des actions de régulation des collections du fonds de documents communal.
- autorise Madame le Maire à souscrire des emprunts finançant la construction de la salle polyvalente et de la salle multisports dans les enveloppes suivantes : 2 000 000 € pour le besoin à long terme ; 3 000 000 € pour un prêt à court terme (en attente du retour du FCTVA et des subventions).



➔ Séance du 23 octobre 2023

Le Conseil Municipal :

En préambule du Conseil Municipal, la Société Samsolar a présenté un projet d'agrivoltaïsme qui pourrait voir le jour sur notre commune.

- **prend acte** de la nécessité d'établir un zonage d'accélération des énergies renouvelables, conformément à la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables.
- **décide** de recourir à un marché à procédure adaptée pour attribuer le lot n°11 «*équipements sportifs*» inclus dans les travaux de construction d'une salle polyvalente et d'une salle multisports, l'appel d'offres initial n'ayant pas été fructueux.
- **décide** de modifier le budget 2023 afin de majorer certains crédits de fonctionnement et d'investissement, notamment l'intégration d'un emprunt court terme pour la construction de la salle polyvalente et de la salle multiports.
- **décide** de recruter 4 agents recenseurs pour les opérations de recensement prévues du 18 janvier au 17 février 2024, et fixe le barème de leur rémunération.
- **autorise** le Maire à signer une convention et d'éventuels avenants avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aube visant à faire intervenir, en cas de besoin, un agent du Pôle Suppléance – Missions Temporaires.
- **arrête** la liste mise à jour des voies et places classées dans la voirie communale ; le linéaire recensé est de 13 613 mètres.
- **fixe** la participation financière des communes extérieures aux frais de scolarité, pour l'année 2022-2023 comme suit : 1 360,27 € pour un élève de l'école maternelle ; 370,53 € pour un élève de l'école élémentaire.
- **approuve** l'état d'assiette modificatif et la destination des coupes 2022 dans la forêt communale : parcelles 5.1 et 5.2.
- **prend** connaissance que les décisions prises par Troyes Champagne Métropole seront consultables par les élus non membres de l'organe délibérant via un lien qui sera transmis après chaque conseil.
- **prend** connaissance que la foire de Sainte Catherine a été annulée pour l'année 2023 et 2024 en raison d'une incompatibilité avec l'organisation du chantier de construction de la salle polyvalente et de la salle multisports.



Les délibérations du Conseil Municipal d'Estissac sont affichées et consultables dans le hall de la mairie aux heures d'ouverture.

VOS ARBRES ET LA VOIE PUBLIQUE



Il n'est permis d'avoir des arbres en bordure des voies publiques qu'à une distance de 2 m pour les plantations qui dépassent 2 m de hauteur et à la distance de 0,50 m pour les autres. Les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol des voies communales (par exemple, les trottoirs) doivent être coupés à la limite de ces voies par les propriétaires.

Le maire peut vous imposer de procéder à l'élagage des arbres qui avancent sur la voie publique. Il peut vous adresser une mise en demeure de réaliser les travaux d'élagage nécessaires. Attention, si vous ne procédez pas à cet élagage, le maire peut intervenir directement et faire exécuter les travaux d'élagage, qui vous seront facturés.

GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS

Des panneaux sur la gestion différenciée des espaces verts ont été posés cette année, sur une zone de fauche tardive, au fond du cimetière d'Estissac.

La gestion différenciée des espaces verts est une approche récente adoptée par de nombreuses municipalités pour préserver l'environnement et la santé des personnes. Elle permet de favoriser la diversité des êtres vivants et des milieux naturels, appelée BIODIVERSITÉ. Elle préserve l'environnement en évitant l'utilisation de produits phytosanitaires. De plus, elle limite les interventions de nos agents, les désagréments sonores et le temps d'entretien diminuent, améliorant le cadre de vie de la commune. Par contre, par endroit, la nature peut reprendre ses droits et des herbes fleurissent quelquefois dans les allées des cimetières. Nous faisons notre possible pour la propreté des lieux.

RAPPEL : L'entretien des tombes est de la responsabilité des propriétaires ou des ayants-droits d'une concession. Ils doivent garantir l'étanchéité du caveau, nettoyer la pierre tombale, rénover la sépulture si nécessaire.

Préservez ensemble les lieux de recueillement et de mémoire, entourés d'une nature florissante et dans un environnement agréable, tout en préservant la biodiversité locale, attirant une multitude d'insectes pollinisateurs et d'oiseaux.



DES DÉFIBRILLATEURS AU SERVICE DE TOUS



La mise en place de défibrillateurs automatiques (DAE) est destinée à lutter contre les morts subites d'origine cardiaque. Chaque année en France, 60 000 personnes perdent la vie, victimes d'un arrêt cardio-respiratoire.

Rappelons qu'un défibrillateur est un appareil qui permet de sauver la vie d'une personne qui subit un arrêt cardiaque. Son principe est simple : il envoie un choc électrique au cœur pour lui redonner un rythme régulier en attendant l'arrivée des secours.



Par décret n°2007-705 du 4 mai 2007 relatif à l'utilisation des DAE par des personnes non-médecins, toute personne, même non-médecin, est habilitée à utiliser un DAE, quel que soit son âge.

Accompagné d'un massage cardiaque, le DAE contribue à augmenter significativement les chances de survie. Il est donc indispensable que toute personne, témoin d'un arrêt cardiaque, initie la «chaîne de survie» formée des 4 maillons qui procurent aux victimes les meilleures chances de survie.¹

¹ Extrait de <https://sante.gouv.fr/prevention-en-sante/preserver-sa-sante/dae>.

Actuellement, plusieurs défibrillateurs sont installés dans notre commune :

- par la municipalité (place des Anciens Combattants) ;
- par Troyes Champagne Métropole (Maison médicale, Marpa) ;
- par des commerces (pharmacie PETIT et MaxiMarché).

Cet appareil vous guide vocalement, étape par étape, (défibrillateur externe entièrement automatique ou semi-automatique) et garantit une utilisation sans risque et décide si le choc est nécessaire. Les défibrillateurs sont visibles et accessibles à la population pour sauver des vies.

Important

Le 26 mars dernier, le défibrillateur se trouvant sur la place des Anciens Combattants a été arraché, cassé et saccagé. Nous déplorons ce geste inconscient et nous espérons qu'il ne se renouvellera pas à l'avenir.

Les chiffres permettent de mieux apprécier l'importance de la pose de défibrillateurs :

60 000 cas
de décès par arrêt cardiaque
chaque année en France

10%
sur la voie
publique

1 minute
perdue c'est **10%**
de chance de survie en
moins.

Le DAE, un élément clé de la chaîne de survie

1.



Appel rapide aux 15, 18
ou 112

2.



Massage cardiaque
rapidement entrepris

3.



Défibrillation précoce
en utilisant un DAE

4.

Prise en charge
médicale

POINT DE SITUATION DU COMPLEXE GYMNASSE-SALLE DES FÊTES.

Zoom sur la zone interdite au public ©Google Maps

La première réunion de lancement du chantier s'est déroulée le 28 août 2023. Toutes les entreprises étaient présentes afin d'établir un plan de calage précédant le début officiel des travaux.

Ce dernier trimestre de 2023 a permis de régler les détails liés aux techniques de construction du bâtiment qui est très singulier dans sa conception et sa composition.

Les premiers effets visibles sont la mise en place de la zone de chantier (et donc interdite au public). La base de vie située sur la place Caroline, juste à côté du lavoir, est également une zone strictement interdite au public. L'ensemble de la Place Caroline reste tout de même praticable.

Les premiers pieux seront coulés à partir du 9 janvier puis progressivement la dalle et la partie centrale qui est maçonnée précèdera l'élévation de la charpente qui représente l'ossature du projet (prévu courant avril jusqu'en octobre 2024).



Pilotée par l'Insee, la nouvelle campagne de recensement collectée par quatre agents recenseurs, aura lieu du 18 janvier au 17 février 2024 sur tout le territoire communal.

LE RECENSEMENT, C'EST QUOI ?

Le recensement de la population est une enquête statistique obligatoire. Il permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes. Ces données servent également à comprendre l'évolution démographique de notre territoire. Elles permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière notamment d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, et de moyens de transport à développer. Pour faciliter le travail de l'agent recenseur chargé de cette opération, vous êtes priés de bien vouloir répondre à cette enquête, en privilégiant la réponse par Internet. Votre participation est essentielle. Le recensement de la population est un devoir civique simple et utile à tous.

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION, COMMENT ÇA MARCHE ?

Vous pouvez vous recenser par Internet à partir du 18 janvier 2024 sur le site www.le-recensement-et-moi.fr

Vos codes confidentiels de connexion figurant sur la notice Internet vous seront remis prochainement dans votre boîte à lettres. Toutefois, si vous ne pouvez pas répondre par Internet, des questionnaires papier pourront vous être remis. Vos réponses sont strictement confidentielles.

Elles seront transmises à l'Insee pour établir des statistiques anonymes conformément aux lois qui protègent votre vie privée. L'agent recenseur, muni d'une **carte officielle tricolore** (présentant leur photographie et la signature du maire), est tenu au secret professionnel.

Le recensement de la population est gratuit : ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

QUI SONT LES QUATRE AGENTS RECENSEURS ?

Claudine LICHTER, Fanny LOURENÇO,
Céline MAURY et Nina RITOPER

Merci d'avance de réserver un bon accueil aux agents recenseurs !

SERVICE COMMUNICATION

La commission «*Communication*» de la municipalité, sous la présidence de Mme Claudie LEGRAND adjointe, assure les missions d'information auprès de tous les habitants. Elle diffuse les renseignements du service public (fonctionnement de l'administration municipale, données pratiques, budget et vie municipale), l'actualité de la commune, l'urbanisme, la vie associative, sociale, culturelle et sportive.

Plusieurs outils à votre disposition



Notre bulletin
municipal >



< Notre page officielle Facebook



- Des panneaux d'affichage sont installés à Estissac, Thuisy et Vaugeley.
- Votre commune est aussi présente dans la presse locale : l'Est Éclair et Libération Champagne grâce à Michel BÉCARD, correspondant local.
- Le site Internet du Syndicat d'Initiative Intercommunal Vanne-Pays d'Othe retrace également toute l'information communale et intercommunale, géré par Lionel WEYH (www.ccportesdupaysdothe.fr). Sans oublier les talents photographiques de Michel GALLET, de Lionel WEYH et de Didier DESMOULIÈRE qui immortalisent notre territoire.



L'application gratuite Maelis

En partenariat avec la SPL XDEMAT, la ville d'Estissac vous propose de télécharger gratuitement

l'application Maelis afin de rester informés 24h/24-7j/7.

Allez sur www.maelis.info : "Accédez à l'application". Téléchargez Maelis sur App Store ou Google Play. (Toutes les actualités sont aussi visibles sur le site directement : www.maelis.info).

A SAVOIR : Un panneau pour affichage d'opinion ou à la publicité relative à l'activité des associations sans but lucratif (sans aucune formalité préalable en mairie pour ces deux catégories de publicités) est placé sur le parking de la rue du Gué.

Nouveau

Cette année, à l'heure de la dématérialisation, notre commune s'est dotée d'un site Internet. Désormais, les demandes de rendez-vous pour les cartes d'identité et les passeports se font en ligne.



La vie professionnelle, le tourisme, la vie locale et municipale, les démarches administratives ont été répertoriés. Tout est détaillé pour informer la population locale et les visiteurs sur les activités de la commune. Ce condensé d'informations pratiques pourra s'étoffer au fil du temps, au fur-et-à-mesure et suivant les demandes. Véritable vitrine d'Estissac, l'objectif du site est de mettre en valeur

l'attractivité de notre commune dynamique où il fait bon vivre. Mais pour diffuser au mieux les informations communales, nous avons besoin de chacun d'entre vous ! N'hésitez pas à nous faire part de vos réactions et de vos suggestions d'articles !

ATTENTION : pour bénéficier de l'édition de leurs articles et agenda dans les temps, les associations devront fournir, pour le bulletin municipal, leurs actualités pour le 15 mai et le 15 novembre. Parmi tous les supports de communication gratuits et accessibles disponibles dans votre commune, trouvez celui qui convient à votre style de vie !

Votre commerce ou votre association sur la commune ne figure pas dans ces différents moyens de communication ? N'hésitez pas à nous donner vos informations et nous les ajouterons avec plaisir. Vous avez un souci pour télécharger l'application ? contactez-nous : communicationestissac@gmail.com ou 06.71.53.39.88. Faites-vous connaître ! Envoyez-nous vos informations : communicationestissac@gmail.com (ou déposez-les à la mairie)



1923
2023

Centenaire de l'inauguration du monument aux morts

Le 2 août 1914, à 16 heures, les cloches des églises Saint-Liébault d'Estissac et Saint-Loup de Thuisy, ont sonné le tocsin, annonçant aux jeunes hommes, époux, pères, fils, frères de notre village qu'ils devaient partir, appelés au front. Des hommes laissaient là, leur travail, leur famille, leurs amis, la commune qui les avait vu naître. Soixante-cinq d'entre eux n'ont jamais revu nos rivières, nos forêts et nos clochers. Afin de ne pas oublier le sacrifice de tous ces hommes, la souffrance des femmes veuves et des enfants orphelins, dès 1920, les premiers monuments sont érigés partout en France. Estissac ne faisait pas exception en inaugurant le sien le 30 septembre 1923. Cent ans après, jour pour jour, le 30 septembre 2023, les habitants ont honoré ce haut-lieu symbolique, rassemblement de toutes les commémorations depuis un siècle.





UN PEU D'HISTOIRE...

(d'après les recherches de Iudi Godin)

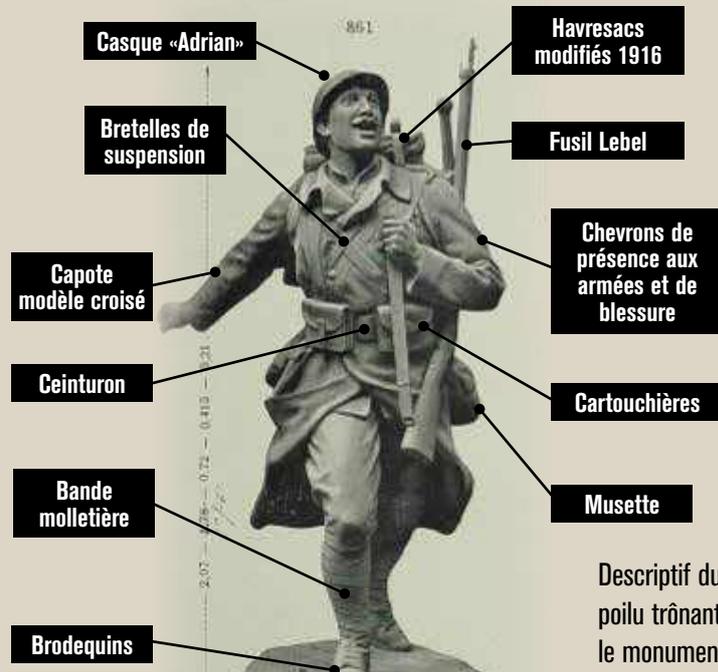
En 1919, le conseil municipal d'Estissac décide de la construction d'un monument pour perpétuer le souvenir des soixante-cinq «*enfants du pays tombés au champ d'honneur*» durant la Première Guerre mondiale. Un comité est créé et composé comme suit : le docteur HAUSSMANN, président, le maire Léon BRULEY, vice-président, Arthur VIOT, trésorier, M. DENIS, trésorier adjoint, M. MARET, secrétaire, M. FENAT, secrétaire adjoint, MM. GERMAIN, SOMNY et THIERRY, autres membres. Le choix de l'emplacement de ce monument «*à élever aux enfants du pays morts pour la France*» est déterminé lors d'un référendum en 1922. Initialement prévu devant la mairie, il sera érigé finalement dans le jardin du presbytère, grâce à la générosité de chacun par le biais d'une souscription populaire et de subventions.

Sur sa stèle de granit, la statue nommée «*La Victoire en chantant*» (catalogue planche VO_MM_PL627_C - Modèle 861) est moulée par la Fonderie d'art du Val d'Osne (Haute-Marne) à partir d'une œuvre de 1918 de Charles-Édouard RICHEFEU (sculpteur - Paris, 1868 -1945, élève de Denys Puech, sociétaire des Artistes Français à partir de 1904), au prix de 38 382 francs.

Le Poilu chante, regardant vers le haut, marchant, la jambe droite en avant et la gauche en arrière. Il est vêtu de son uniforme complet. Il porte son fusil Lebel modèle 1886 en bandoulière sur son épaule gauche et tient la sangle du fusil avec sa main gauche. Son bras droit est tendu vers l'arrière, le poing serré.



Soldat à Thuisy. «*Souvenir de Thuisy, Estissac, Aube - Coll. C. Legrand*»



Descriptif du poilu trônant sur le monument
©ASPM - Album des monuments commémoratifs du Val d'Osne, planche 627 n° 861

11 novembre 1924 :
inauguration de la grille
et dépôt de palmes et
couronnes.
PT du 9 et 10 nov. 1924

En savoir + : ASPM
(Association de Sauvegarde pour le Patrimoine haut-Marnais)
www.e-monumen.net

ESTISSAC
FETE DU 11 NOVEMBRE. — Programme :
Réunion des sociétés et des notabilités à 14 h. 15.
place de l'Hôtel-de-Ville. Départ à 14 h. 30. Vi-
site aux tombes des soldats inhumés au cimetière.
Retour place du Monument. Inauguration de la
grille et dépôt de palmes et couronnes. Les so-
ciétés et groupements qui ont offert des emblèmes
sont priés de désigner des porteurs.
Les mutilés, réformés, veuves de guerre et as-
cendants sont priés de se joindre au cortège.
Dislocation place de l'Hôtel-de-Ville.
A 9 heures du soir, grand bal gratuit, salle
Commo.
Les habitants qui désireraient se joindre au
cortège sont priés de se réunir place de l'Hôtel-
de-Ville, à 14 h. 15.
A Thuisy. — Les Conseillers municipaux, la
Section de Sapeurs-Pompiers, ainsi que les en-
fants de l'école, se rendront au cimetière à
9 h. 45. Réunion à 9 h. 30, cour de l'école.



INAUGURATION DU MONUMENT AUX MORTS LE 30 SEPTEMBRE 1923

Extrait de l'article de la Tribune de l'Aube - Édition du 4 octobre 1923, page 10

LES HÉROS SONT GLORIFIÉS

Cette belle cérémonie s'est déroulée dimanche au milieu d'un grand concours de population. [...] Le soleil illuminait de ses chauds rayons cette belle manifestation par laquelle Estissac a rendu à ses glorieux morts l'hommage solennel qui leur était dû. Depuis la gare jusqu'à l'Hôtel de Ville, des sapins ont été plantés de chaque côté des rues ; des banderoles multicolores, des oriflammes ont été posées et aux maisons flotte le drapeau national. Au sortir de la gare, une banderole en lettres tricolores porte ces mots : «*Honneur aux poilus de la Grande guerre*».

Au centre de la ville d'Estissac, sur une place bien aménagée, créée sur l'emplacement de l'ancien jardin du presbytère, se dresse le monument. C'est une magnifique stèle en granit supportant le bronze connu : «*la Victoire en chantant*» symbolisant les bleuets de la Grande Épopée et semblant dire aux passants, «*arrête-toi et salue*».

Sur les faces du monument sont inscrits par année les noms des 65 héros d'Estissac et Thuisy, ainsi que les 5 frères d'armes de 1870-1871. La grille devant entourer le monument n'a pu être encore posée, n'étant pas terminée. La place est bien décorée, des arbres nouvellement plantés entourent le monument et sont reliés entre eux par des banderoles [...].

L'inauguration du monument

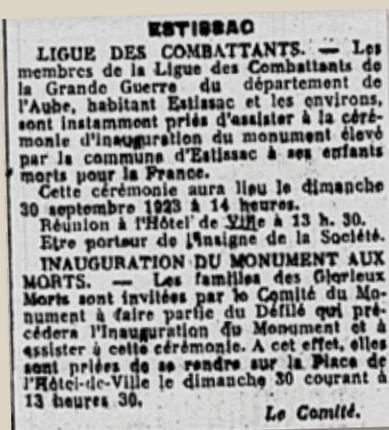
[...] M. Bruley, maire, entouré du Conseil municipal et du Comité du monument, dont le président est M. le docteur Haussman, reçoit à la mairie, MM. Mony, sénateur, Israël et Berthélemot, députés, M. le général Moreigne et M. le colonel Baudelaire, M. Finet, conseiller de Préfecture, délégué de M. le Préfet, MM. Gateau, conseiller général, Somny, conseiller d'arrondissement, les maires du canton [...].

14 heures

Le long défilé du matin est reconstitué comme suit ; bannières et drapeaux des sociétés, porteurs de palmes, (parmi celles-ci, l'attribut des démobilisés est particulièrement remarqué), sapeurs-pompiers et gendarmes, musique, gymnastique, 614^e section des Vétérans des armées de terre et de mer, Section



Monument commémoratif / ©Coll. C. Legrand



Inauguration du monument aux morts
1923 Journal PT p104 édit du 27 sept 1923

des Combattants, Mutilés, Mutuelle Ouvrière et Société générale de Secours Mutuels, Groupe Chanteclair, Pupilles de la Nation, enfants des écoles, familles des morts, autorités, Conseil municipal, invités et les habitants. Le cortège se met en route aux accents d'une marche funèbre «*Ne les oublions pas*» et se déroule lentement jusqu'au monument. Là les drapeaux font face à la stèle, les sociétés gagnent la place qui leur est assignée et les personnages officiels occupent la tribune.



M. le docteur Haussman, président du Comité remet le monument à la Ville d'Estissac et commence la série des discours. [...] «*Au nom du Comité, j'ai l'honneur Monsieur le Maire, de vous faire la remise de ce monument érigé à la mémoire des enfants d'Estissac et Thuisy, morts pour la France, modeste hommage à leur immense sacrifice... [...]*»

Puis M. Bruley, maire d'Estissac rappelle avec émotion, le généreux sacrifice des enfants d'Estissac que tous connaissaient et aimaient.

Le discours terminé, M. Bruley fait ouvrir le ban puis procède à l'appel de nos glorieux [...].

Le Groupe Chanteclair se fait entendre dans un morceau de circonstance où tour à tour s'élançant dans l'air, les accents guerriers des tambours et des clairons, ou les notes harmonieuses de musique, ou des chœurs. Ce chœur intitulé «*Aux enfants d'Estissac*» est l'œuvre de Mme Millot, la sympathique institutrice de Dierrey-Saint-Julien et la musique de M. Célestin Fromont. [...].

Tous ces discours firent jaillir, à chaque instant, les tonnerres d'applaudissements et l'émotion qu'ils suscitèrent fut très grande. Ensuite, la Marseillaise exécutée par la Lyre Fraternelle, termina cette partie de la cérémonie.



Le monument commémoratif, après l'installation des grilles - Coll.-Cl. Legrand

Pendant l'appel des noms, les familles des morts, les petites filles et les petits garçons, déposèrent d'amples gerbes de fleurs au pied du monument et toutes les sociétés ou corporations offrirent en souvenir de leurs camarades de magnifiques palmes. [...].

On voit par cette relation qu'Estissac a rendu un hommage éclatant à ses braves.

**Ils sont morts dans l'obscurité.
Ils vivent dans l'immortalité.**





100 ANS PLUS TARD... FESTIVITÉS DU 30 SEPT. 2023

Sous un soleil éclatant, toute la population d'Estissac invitée pour cet évènement, vient rejoindre les trois maires des communes du Grand Est ayant en commun la statue «*La Victoire en chantant*» de Richefeu : Marie-Hélène TRESSOU, maire de Lusigny-sur-Barse, Michel SAINTON, maire de Payns et Yannick RICHARD, maire d'Osne-le-Val (lieu de la fonderie en Haute-Marne), ainsi que plusieurs maires du canton et du département.

Pour cette occasion, notre monument s'est paré de ses plus beaux atours.

Étaient présents, Valérie BAZIN-MALGRAS, députée, Gaëlle DUPRÉ, élue régionale représentant la Région Grand Est, Nelly DELELIGNE et Didier LEPRINCE, conseillers départementaux de notre canton, M. Gilles de COKBORNE, président départemental de l'Union Nationale des Combattants (UNC) de l'Aube.



100 ans Monument aux morts



Claude DUCARD, maître de cérémonie, annonce les consignes : «*Attention pour les couleurs... envoyez* » Christophe Vincent, conseiller municipal, hisse le drapeau tricolore.



Rassemblement de la foule devant la mairie avant le départ en fanfare de Music'en Othe, suivi de quatorze porte-drapeaux.



Allocation de Madame le Maire



Les sapeurs-pompiers et la Gendarmerie nationale



La chorale Souvenirs, Souvenirs interprète Craonne, La Madelon et La Victoire en chantant. Ces mêmes chansons ont été interprétées le 30 septembre 1923.



Dépôts de gerbe par Évelyne CALDONAZZO, présidente de l'UNC AFN d'Estissac et Jacky SIMODE, trésorier de l'UNC AFN.



Dépôt de gerbe par Didier LEPRINCE, conseiller départemental de l'Aube, Marie-Hélène TRESSOU, maire de Lusigny-sur-Barse et Michel SAINTON, maire de Payns.





HOMMAGE AUX MORTS

A l'issue du dépôt de gerbes effectué par l'UNC-AFN, le Souvenir français, la commune d'Estissac, le Département de l'Aube et la Région Grand Est, la lecture solennelle de l'hommage aux Morts débute. Elle comprend la sonnerie aux Morts, la minute de silence et la Marseillaise.



Une partie des officiels

La sonnerie aux morts



Drapeaux inclinés devant le monument

AUX ENFANTS D'ESTISSAC ET THUISY MORTS POUR LA FRANCE

1914-1918

Maurice ATZEL ■ Roland AUBERT ■ Jules BAUDET ■
Charles BÉGAT ■ Ernest BERTHELOT ■
Georges BIENER ■ René BOURGEOIS ■ Camille
BRULEY ■ Robert BUTTEAUX ■ Paul CHANTECLAIR ■
André CHARLES ■ Pierre CHARRIER ■
Georges CONTINENT ■ André COQUARD ■
Armand DEBRIS ■ Albert DEFRANCE ■ Albert DESTROT
■ Émile DROUOT ■ Voltaire DURUT ■ William FEY ■
Georges FORT ■ Henri FORT ■ Marcel FORT ■
André GATOUILLAT ■ Eugène GAUVIN ■ Georges
GONTHIER ■ Albert GORIN ■ Henri GOURMAND ■
René GRAS ■ Jules GRISIER ■ Camille GUILLEMOT ■
Marceau HACQUIN ■ Camille HAILLOT ■ Lucien HÉRARD
■ Albert JACQUEMIN ■ Émile LAINÉ ■ Louis LANCELIN
■ Jules LEGRAND ■ Camille LORNE ■
Camille MARCHAIS ■ Marcel MARCHOUX ■
Alphonse MAROT ■ Gabriel MAROT ■ Camille MAUDIER
■ Marcel MIGNOT ■ Henri MOLINIER ■
Victor MOLINIER ■ Georges NICOLAS ■ André NIEPS ■
Paul PASQUIER ■ Lucien PÉRALLE ■ Eugène PRÉVOST
■ Gaston PROTIN ■ Henri RIGOLOT ■
Jean-Baptiste SCHNEIDER ■ Albert SCHULTESS ■
Paul SCHUN ■ Edmond SEGUIN ■ Fernand SIMONNET ■
Lucien THIEBLEMONT ■ Jules TREMBLAY ■
Théophile VAILLANT ■ Émile VAJOU ■ Paul VILLIAN ■
Marcel WEÏSSE ■

Lecture des soldats inscrits sur le monument aux morts
Guerre 1914-1918 par les conseillers municipaux.

100 ans Monument aux morts



Les enfants de la classe de CM2 de Mme GAUROIS ont lu le poème «Le Dormeur du Val» et leur travail effectué à l'école «Un monument aux morts, c'est pour...». Puis la classe orchestre 2^e année (CM1) animée par Aurélien PEUDENIER et Ludovic LAMBERT, musiciens intervenants, a interprété «L'hymne à la joie».



*Un monument aux morts, c'est pour rendre hommage
aux combattants.
C'est pour ne pas oublier ce qui s'est passé il y a 100 ans,
Et que cela ne se reproduise dans d'autres temps.
Un monument aux morts, c'est pour ne pas oublier
Les soldats qui se sont mis en danger
Pour nous sauver.*

Eiléanor et Maxence

*Un monument aux morts, c'est pour réfléchir
À nos ancêtres qui ont combattu jusqu'à mourir
C'est pour ça qu'aujourd'hui, on doit se réunir.*

Marie et Dorian



Instant musical par
l'harmonie Music'en Othe



Les classes de l'école Les
Trois Rivières ont chanté à
l'unisson «Liberté, égalité,
fraternité».

100 ans Monument aux morts



A la fin de la cérémonie et juste après les remerciements des officiels, les porte-drapeaux rendent honneur aux morts.



«Dessine-moi le monument aux morts d'Estissac».
Classe des CM2 (10-11 ans) - École Les Trois Rivières d'Estissac.
Professeure des écoles : Mme Nathalie GAUROS

Sur la place du Général de Gaulle, une exposition retrace l'histoire du monument aux morts d'Estissac en plusieurs panneaux explicatifs

Nous adressons tous nos remerciements aux particuliers, aux descendants des soldats, aux associations et aux institutions qui ont accepté de nous prêter des objets et d'apporter leur précieux concours à ce projet. Cette exposition est présentée également le 10 et le 11 novembre 2023, sous le préau de l'école.



(Comité d'exposition : Annie DUCHÊNE, maire, Claudie LEGRAND, Iudi GODIN - recherches documentaires).



«Mémoire, paix et solidarité». Accueil collectif de Mineurs d'Estissac - 3 à 6 ans

100 ans Monument aux morts



A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur offert par la municipalité a prolongé ces moments de partage. A NOTER : 2 500 petits fours faits maison ont été servis grâce à la participation des résidents de la MARPA, des habitants de la commune et des membres du Conseil Municipal. **Merci à tous !**



Pendant le vin d'honneur.

Afin de prolonger le centenaire de notre monument aux morts d'Estissac, une conférence et un diaporama ont été organisés le 10 novembre 2023, sur nos glorieux soldats d'Estissac par Dany PEUCHOT*, à la cantine scolaire. Une séance de dédicaces de son livre «Gloire aux héros de l'Aube» a suivi. Ce livre vous intéresse ? Renseignements : 06.71.53.39.88.



Une assemblée très à l'écoute au moment des questions.



Dans le cadre de ce centenaire, la brochure éditée en 2014 sur nos glorieux soldats d'Estissac et de Thuisy, a été proposée de nouveau à la vente. C'est une nouvelle édition complétée, en tirage limité.

POUR ALLER PLUS LOIN...

«La première guerre mondiale vécue par les habitants de Bouilly (Aube)», d'Alain HOURSEAU.

Après plusieurs années de recherches minutieuses, Alain HOURSEAU vous invite à suivre le parcours de près de 150 hommes de Bouilly appelés au front dès 1914. Contact : Alain HOURSEAU/3 rue du bois/10320 Bouilly. www.alain.hourseau.free.fr



La sono était assurée par Decibels Show.



*Dany PEUCHOT, auteur de «L'Aube des lavoirs», passionné de patrimoine local et de son histoire, a parcouru le département de l'Aube et a photographié chaque monument aux morts et plaques commémoratives. Son ouvrage de 450 pages retrace l'histoire de chacun d'entre eux, dédiés à la mémoire des soldats tués lors de la Grande Guerre. Prix : 50 €. Rens. : 06.71.53.39.88.

AVIS DE RECHERCHE

Dans le but de renouveler nos articles historiques dans le bulletin municipal, nous sommes à la recherche de photographies, objets, documents, etc. Vous détenez de telles objets et vous voulez transmettre la mémoire et le témoignage ? D'avance, nous vous remercions. Contact : mairie ou communicationestissac@gmail.com ou 06.71.53.39.88.



Le conseil municipal devant le monument aux morts

FRANCIS MOREL A FAIT VALOIR SES DROITS À LA RETRAITE APRÈS 16 ANS DE SERVICE.



Retour sur une belle carrière au sein de notre commune.

Francis MOREL, habitant le hameau de Vaugeley, intègre l'équipe du service technique d'Estissac en 2008, en tant que responsable.

Il est ensuite agréé par le procureur de la République de l'Aube et assermenté par le juge du tribunal, à la demande du maire. Il prête serment devant le tribunal de Grande Instance pour pouvoir agir seul sur la voie publique. A partir de 2010, il occupe la fonction d'Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP).

Un ASVP est chargé de différentes missions de tranquillité publique, salubrité, lutte contre les troubles du voisinage, troubles de la circulation ou du stationnement, respect des règles d'urbanisme, etc.

D'un grand professionnalisme et d'un caractère agréable, il a su s'adapter à toutes les situations. Il laisse à ses collègues de la



voirie et à l'ensemble du personnel de la mairie, l'image d'une personnalité plaisante et appréciée de tous.

Durant quinze ans, Francis MOREL a travaillé en étroite collaboration avec Mme le Maire et l'ensemble des élus. Son expérience et sa disponibilité ont toujours été appréciées.

Nous lui souhaitons une très bonne retraite et lui exprimons notre reconnaissance pour ses bons et loyaux services.

Il est impossible de rendre compte de tout ce que font les agents municipaux. Au quotidien, sans fanfare ni trompette, très sollicités, dans les rues, les nombreux espaces verts, dans les bureaux, dans les écoles, au sein de l'accueil collectif de mineurs, au service technique municipal ou dans les espaces publics, dix-neuf agents travaillent pour vous.

Grâce à eux tous, notre commune est agréable à vivre.



SAPEURS-POMPIERS : REMISE DE DÉCORATIONS ET PASSAGE DE GRADES

De nombreux diplômes et grades remis à l'occasion de la Sainte Barbe du 9 décembre.

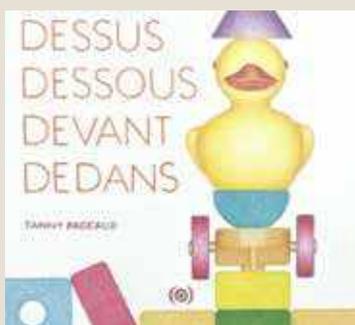


BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE D'ESTISSAC



Pendant tout le mois de mars, une exposition «*DESSUS/DESSOUS/DEVANT/DEDANS*» de Fanny Pageaud était visible à la bibliothèque municipale.

Les jeunes enfants ont eu l'occasion de la visiter plusieurs fois, d'oser manipuler, de prendre un peu plus de temps à la réflexion pour situer l'objet dans l'espace et se l'imaginer. Les duplos ont fait naître quelques talents chez les tout-petits dans la construction 3D.



Ainsi, huit classes de l'école Les Trois Rivières et l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) ont participé, sans compter les lecteurs habituels de la bibliothèque.

Envie d'être bénévole ?

Plus de 500 Audois sont bénévoles dans les bibliothèques et points lecture du département. La bibliothèque municipale d'Estissac recrute de nouveaux bénévoles, pour assurer le renouvellement des effectifs et élargir la plage horaire de son ouverture.

Que fait-on quand on est bénévole à la bibliothèque ?

Différentes tâches peuvent vous être proposées : accueil du public, des enfants de l'école et du centre de loisirs ; rangement des documents ; réflexion sur la disposition des livres ou la manière de rendre les lieux agréables, etc.

Et pourquoi pas franchir le pas du bénévolat ?

Il y a plusieurs manières de s'engager.

Si un certain nombre de missions nécessite un engagement régulier, la bibliothèque peut faire appel à une aide ponctuelle, pour faire face à un surcroît d'activité, impliquant ainsi le bénévole à son rythme. Être bénévole, c'est aussi apprendre des expériences qui s'offrent à soi. Cela permet de monter en compétences, de gagner en confiance, de travailler en équipe et de créer du lien social.

En savoir + sur le bénévolat : www.jeveuxaider.gouv.fr



Atelier de vannerie en novembre

Pour participer à la vie de la bibliothèque :
Tél. : 03.25.40.41.43 (Mairie). Ouverture le mercredi et vendredi de 16h à 18h - 11 Rue Eugénie Geoffroy

Plein feu sur...

LES SOUFFLANTES

Une première édition réussie.

Le 3 juin 2023, l'association Music' en Othe a organisé son premier festival autour des instruments à vents «Les Soufflantes». Devant 400 spectateurs réunis au cours de la soirée et sous un beau soleil, les groupes se sont succédés sur la scène installée Place Caroline.

Yacas Groovy Band a ouvert le bal avec des reprises de morceaux connus aux sons des cuivres, profitant de l'ombrage des arbres du stade. La soirée s'est poursuivie avec la prestation du groupe Zygos Brass Band qui a fait voyager les spectateurs jusqu'à La Nouvelle-Orléans. Le groupe La Pêche a conclu la soirée en partageant l'énergie des musiques des Balkans avec le public présent. Les prestations techniques ont été réalisées par Thom' Audio, originaire de Chenegy et ancien percussionniste de l'orchestre d'harmonie Music' en Othe.

Autour des concerts, les bénévoles de Music'en Othe étaient mobilisés pour permettre au public de passer une agréable soirée. Le stand tenu par les musiciens permettant aux enfants et aux adultes d'essayer les instruments de l'orchestre, a connu un franc succès, tout comme les jeux en bois installés à l'abri du soleil.



L'association a pu compter sur le soutien de la municipalité d'Estissac, du Conseil Départemental de l'Aube, du Syndicat d'Initiative Intercommunal Vanne Pays d'Othe et de la Fondation Société Générale pour organiser cet événement ainsi que sur la participation des bénévoles de la Fête du Cochon et de Pizza Aldo pour assurer la restauration des visiteurs.

La soirée «Les Soufflantes» fera son retour pour une deuxième édition le 1^{er} juin 2024 à partir de 17h, Place Caroline.



30
ANS

PROJET ARTISTIQUE UN TRÉSOR POUR L'HUMANITÉ

imaj
Institut Mondial
d'Art de la Jeunesse
TROYES - FRANCE

Pour célébrer les 30 ans du Concours International d'Arts Plastiques «Graines d'Artistes du monde entier», l'Institut Mondial d'Art de la Jeunesse (IMAJ), basé à Troyes, a imaginé un projet artistique mêlant 30 communes aubois «Un Trésor pour l'Humanité».

30 expositions ont été organisées tout au long de cette année, de janvier à décembre, selon un découpage en six zones géographiques (Les rivières, les plaines, les lacs, les architectures, les forêts et les côtes). Chacune des 30 communes a bénéficié d'une exposition différente sur un thème bien précis, en lien avec le concours «Graines d'Artistes».

Ainsi, notre commune a fait partie du circuit «Les forêts» (comme Auxon, Bouilly, Chaource et Ervy-le-Châtel). Elle accueillait du 6 au 25 novembre, une exposition inédite de 30 tableaux sélectionnés sur la thématique «Le mouvement-2014», dans la mairie, salle du Conseil Municipal.

LE PROJET NE S'ARRETE PAS LA !

Des ateliers de médiation et d'éveil artistique en lien avec l'exposition ont été offerts à deux classes de l'école Les Trois Rivières (CP et CE1) et à l'Accueil Collectif de Mineurs d'Estissac, les 3 et 23 novembre 2023.

- ATELIER DE MÉDIATION : il permet d'éduquer le regard des jeunes à l'art et aux techniques artistiques. Il développe ainsi le sens critique des enfants qui apprennent aussi à lire et à déchiffrer une création (assuré par Manel BRAHIMI, guide conférencière d'IMAJ).
- ATELIER D'ÉVEIL ARTISTIQUE : il donne l'occasion aux enfants de rencontrer un artiste, d'échanger avec lui sur son savoir-faire et de développer leur créativité artistique, (assuré par Manuel COSTA, dit Costam, artiste peintre). Un diplôme sera remis à tous les participants.



COSTAM

À 10 ans, il commence à peindre et continue son apprentissage aux Beaux-Arts de Troyes. De renommée internationale, il remporte la médaille d'argent au Grand Prix de Rome en 2010. Il vit à Chessy-les-Prés depuis une vingtaine d'années.

Graines d'artistes du monde entier

GRAINES D'ARTISTES, C'EST QUOI ?

Créé en 1993, le Concours International d'Arts Plastiques collecte chaque année, sur la base d'un thème, les expressions artistiques des jeunes du monde entier de 3 à 25 ans. Les œuvres sélectionnées par un jury de professionnels d'arts plastiques sont ensuite abritées à l'Artothèque «Mémoire du futur®» à Troyes. Elles sont numérisées et mises à disposition des chercheurs, enseignants, étudiants...

L'Artothèque «Mémoires du futur®» en quelques chiffres

CRÉATIONS
ARTISTIQUES

120 000



COLLECTIONS

8 000



FONDS
ARTISTIQUES

112 000



PAYS

150

Plein feu sur...

Atelier de médiation du centre de loisirs, le 3/11/23



Au vernissage. De gauche à droite :
M. Girost, prés. d'IMAJ, Nelly Deleigne, conseillère départementale, Annie Duchêne, maire d'Estissac, Costam, artiste peintre

«Chaque enfant produit une œuvre qui s'assemble aux autres».

«L'idée est de proposer une rétrospective de l'ensemble des thématiques de ces trente années d'existence du concours dans les trente communes aubois partenaires de l'évènement.

Ce projet a pour vocation d'offrir un éveil artistique pour les jeunes domiciliés dans les territoires ruraux aubois, afin de lutter contre les inégalités en matière d'accès à la culture. Positionnant les jeunes dans des rôles de créateurs et d'acteurs, la pratique artistique développe la curiosité, transmettant l'envie et le plaisir et insufflant une énergie pour l'apprentissage et le savoir. Il souhaite intéresser les établissements scolaires et les structures du temps libre au sein de chaque commune et s'ouvre au grand public à partir de nos expositions à découvrir».

Michel GIROST, président-fondateur d'IMAJ. Pour suivre les actualités d'IMAJ ou s'inscrire au concours : www.centre-unesco-troyes.or



Atelier d'éveil artistique des CE1, le 23/11/23

Atelier de médiation
artistique des CP, le
23/11/23



Retour en images

8 mai



Commémoration du 78^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945. Célébration et hommage devant le monument aux morts pour célébrer la fin de la Deuxième Guerre mondiale en Europe.

11 novembre



Les enfants de l'école primaire Les Trois Rivières, sous la direction de Ludovic LAMBERT et d'Aurélien PEUDENIER, ont chanté pour la fraternité, au cours de la célébration du 105^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918. L'harmonie Music'en Othe a joué plusieurs morceaux pour honorer les soldats morts pendant la Première Guerre mondiale.

Dans le cadre du centenaire de l'inauguration du monument aux morts, l'exposition sur la Grande Guerre a été de nouveau proposée aux habitants sous le préau de l'école, les 10 et 11 novembre.

19 mars



Cérémonie de la FNACA à l'occasion de la Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Les porte-drapeaux inclinent leur drapeau, bras tendu, devant le monument aux morts à la suite du dépôt de gerbes et du discours officiel.

24 août



Commémoration du 79^e anniversaire de la libération d'Estissac. Devant le monument aux morts, pour souligner ce moment fort de notre histoire, un hommage a été rendu à ceux qui ont défendu la liberté.

5 décembre



La Journée du souvenir pour «*les Morts pour la France*» lors de la guerre d'Algérie et les combats en Tunisie et au Maroc a été célébrée afin que nul n'oublie ni le sacrifice de ceux qui ne sont pas revenus, ni la peine de ceux qui restent. Les porte-drapeaux André Wagner et Fabrice Lagrange devant le monument aux morts rendent les honneurs.

Retour en images

PENDANT TOUT LE MOIS DE MARS

Une **exposition itinérante** de la Maison du patrimoine «*Usines, l'héritage en métamorphose*» a été présentée dans le hall de la mairie. Une dizaine de panneaux retraçaient l'histoire de l'industrie auboise. Une maquette 3D de l'usine BRULEY Frères (aujourd'hui foyer de vie Kerglas, 9-11 rue Gambetta à Estissac), réalisée par les étudiants de l'EPF, École d'ingénieur-es et un zoom sur cet établissement ont été offerts à la municipalité.



18 MARS

Des randonneurs ont marché pour Mars bleu, mois de la prévention et du dépistage du cancer colorectal et la municipalité a remporté le 2^e prix départemental de décoration communale.



10 AVRIL

La traditionnelle chasse aux œufs a remporté un vif succès. Les enfants ont été nombreux à parcourir la Place Caroline à la recherche des nombreux œufs factices dissimulés dans l'herbe.



8 MAI

Pour le plaisir de se retrouver !

Le Centre Communal d'Action Sociale d'Estissac (CCAS) avec la collaboration des autres membres du conseil municipal, a rassemblé les habitants de 70 ans et plus, autour d'un repas concocté par le traiteur «*Le Buceton*» à base de produits frais et savoureux.

Les doyens Suzanne LUGNIER (97 ans) et le centenaire Pierre LEMOUR ont été honorés. Un karaoké assuré par Décibels Show Animation a agrémenté ces bons moments partagés. Un colis était offert à toutes les personnes n'ayant pu se déplacer.



3 JUIN

Bonne fête Maman !

Les mamans de la commune ont répondu présent à l'invitation de la commission Festivités. La fête des mères est une journée spéciale pour célébrer et honorer nos mamans. Chacune a partagé un goûter autour des tables avant de recevoir un plant de géranium disposé dans un joli cache-pot en tissu confectionné par Céline, conseillère municipale.





UN POINT SUR LA SOUSCRIPTION DE L'ÉGLISE SAINT-LIÉBAULT D'ESTISSAC

Déposée dans l'église Saint-Liébault, sainte Anne a été bénie le 18 juin 2023, au cours d'une messe présidée par l'évêque de Troyes, Alexandre JOLY et Christian BELAUD, prêtre du secteur.



Cette statue en bois de hêtre polychrome de 1,55 m offerte à la municipalité par Claude GEST, a trouvé sa place dans la chapelle de la Vierge, située à droite du chœur de l'église. Le socle en pierre de taille a été offert par l'entreprise MASSON & FILS, à Estissac.

Un grand nombre de personnes est venu accompagner cette entrée de sainte Anne dans l'édifice religieux, tout en participant à la messe des familles, rythmée par les chants et la musique entraînante. Un apéritif et un repas partagés ont prolongé agréablement ce moment de bénédiction.

«Apporter sa pierre à l'édifice»

Le montant des dons de la souscription lancée le 20 février 2021, s'élève aujourd'hui à 31 852,00 €. Merci à tous pour votre implication ! Grâce à votre générosité en faveur du patrimoine local, nous avons obtenu une subvention supplémentaire de 20 000,00 € de la Fondation du patrimoine. Restez attentif à nos actualités pour connaître la date de la remise des contreparties à nos donateurs afin de les remercier.

La campagne de dons se poursuit. Vous pouvez encore répondre à l'appel lancé par votre municipalité et la Fondation du patrimoine : www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-destissac ou communicationestissac@gmail.com pour toute question.

La veille, le 17 juin, l'harmonie de Music'en Othe a fait résonner dans l'édifice des airs joyeux au cours d'un concert.



14 JUILLET

Bonne fête nationale !

Excellente ambiance sur la piste de danse au cours du bal de la fête nationale sur la Place Caroline à la suite du feu d'artifice.



FÊTONS NOËL DANS LE PARTAGE ET LA BONNE HUMEUR !

Pour le plaisir de se retrouver.

Goûter de Noël des Aînés



Les heureux gagnants de la tombola

Noël du personnel communal



Autour du Père Noël !



ÉCOLE LES TROIS RIVIÈRES

FIN D'ANNÉE SCOLAIRE 2022/2023

5 mai 2023 - Journée sportive à Fontvannes

Toute l'école s'est rendue à Fontvannes pour participer à une rencontre sportive inter-école. Des activités de sauts, lancers et courses se sont déroulées le matin avant les épreuves de course longue qui ont eu lieu l'après-midi. Bravo à tous pour leurs efforts.



Piscine CM

Grâce au soutien financier de la municipalité, les 48 élèves de CM1 et CM2 ont pu bénéficier de 10 séances de découverte ou d'approfondissement de la natation qui ont eu lieu les mardis et jeudis du 6 juin au 7 juillet 2023.



3 juillet - Randonnée Estissac - Neuville-sur-Vanne

Tous les élèves de la Grande Section maternelle jusqu'au CM2 se sont rendus à Neuville-sur-Vanne.

Le trajet aller s'est effectué sous la pluie et ce n'est qu'après une pause pique-nique, humide elle aussi, que peu à peu le soleil est revenu permettant aux enfants de profiter des différentes activités proposées : jeux de memory, 7 familles, lecture de contes, kim toucher, Land'Art, Molky, intervention de la ludothèque.

10 juin - Kermesse de l'école

Les enfants de l'école Les Trois Rivières ont présenté à leurs familles, chants, musiques et danses dans un spectacle imaginé par leurs enseignants, professeurs de musique et le centre de loisirs. Pour continuer la fête, tous ont pu profiter de la kermesse organisée par l'association «Les Petits Liébautains» : barbecue, frites, jeux, château gonflable, soleil et bonne humeur étaient au rendez-vous !



Du 22 au 26 mai - Classe Sport & Nature à Mesnil-Saint-Père

Accompagnés de M. et Mme ROMAIN et de leur enseignante, les élèves de CM2 ont pu s'initier au tir à l'arc et à l'escalade, observer la faune et la flore locale et découvrir la joie des nuits passées sous la tente.





19 juin - Visite du collège

Les enfants de la classe CM2 se sont rendus à Aix-en-Othe pour découvrir leur futur collège. Ils ont été accueillis par petits groupes par les professeurs afin de partager durant 2 heures les cours avec leurs camarades de 6ème avant de prendre leur repas au self.



23 juin - Boum des CM2 organisée par l'association «Les Petits Liébautains». L'école primaire, c'est fini ! Demain, c'est le collège !

L'Association a tout d'abord offert une calculatrice collège à chaque élève de CM2 avant de leur proposer un moment festif dans la salle de la cantine spécialement décorée pour l'occasion. Les enfants ont partagé gâteaux et boissons tout en dansant sur des rythmes endiablés.



3 juillet - Classe Orchestre

Après trois d'années d'apprentissage, l'aventure Classe Orchestre s'est terminée pour les CM2 par un dernier concert donné dans la cour de l'école. Ils ont ensuite remis leurs instruments à Music'en Othe afin que les futurs CE2 puissent prendre le relais dès la rentrée de septembre 2023.



DÉBUT D'ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024

4 septembre 2023 - Rentrée scolaire 2023/2024

Les élèves ont repris le chemin de l'école Les Trois Rivières sous un temps radieux. A peine installés en classe, des notes ont déjà été distribuées. Mais des notes de musique, au grand soulagement des enfants.

En effet, de la Grande Section au CM2, les élèves ont pu apprécier en extérieur une démonstration d'instruments à cordes (violin, alto, violoncelle, contrebasse) par des membres de l'association Cordes en Cœur, basée à Bouilly mais qui intervient en complément de Music'en Othe à Estissac. Mme HUOT, enseignante de CP et élève de l'association, a pu montrer aux écoliers qu'elle possédait plus d'une corde à son... violoncelle.



12 octobre - Le Salon du Livre

Les classes de GS/CP, CP, CE1 et CE2 se sont rendus au Salon du Livre. Nous avons pu profiter du salon et de ses animations ainsi que d'un spectacle musical sur le thème de l'adoption autour du monde.



15 septembre - Clairvaux

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, les élèves de CM1 sont partis la journée visiter le site de Clairvaux. Au programme : présentation de quelques morceaux devant un public, découverte de l'abbaye et de la prison, intervention d'artistes en résidence, spectacle d'art vivant (trampoline).





NOËL À LA MATERNELLE, PETITE, MOYENNE ET GRANDE SECTIONS



UNE BONNE ACTION



Jacques COUSIN marque l'histoire de notre commune. Très attaché à l'histoire du fondateur de Montréal, Paul de Chomedey, il adore aussi faire des recherches sur notre territoire. On le connaît conférencier, guide sur le patrimoine, écrivain... En 2016, le livre «*Le devenir des Ateliers de Bonneterie à Estissac*» retrace l'inventaire des ateliers sur notre commune, au fil du temps. Cet

ouvrage a aussi l'ambition de faire réveiller quelques souvenirs chez certains de ses concitoyens.

Décédé en 2018, il est toujours présent dans notre souvenir. Son épouse Janine a mis en vente quelques exemplaires au profit de la coopérative scolaire pour financer des projets éducatifs. Merci Janine pour ta générosité !



L'ORCHESTRE DES ÉCOLES EN OTHE



Début novembre, les élus d'Estissac et de Neuville-sur-Vanne, les élèves, les parents, élus du département, Madame la Députée, Monsieur le Représentant des Services de l'Éducation nationale, ainsi que les mécènes, se sont rassemblés pour remettre officiellement les instruments de musique au nouvel orchestre à l'école ouvert à l'école Les Trois Rivières. Le public a été accueilli en musique par l'harmonie Music'en Othe, avant que les enfants de la classe de CE2 ne viennent tour à tour recevoir l'instrument de leur choix. L'orchestre ainsi créé, comptera des clarinettes, des trompettes et des saxhorns (petits tubas). Ce prêt d'une durée de trois ans permettra aux élèves de pratiquer avec leur professeure des écoles Roxane, deux heures de musique hebdomadaires jusqu'à la fin du cycle. En lien étroit avec l'APASSE10, Music'en Othe s'est attaché les services de plusieurs musiciens professionnels pour assurer l'enseignement des instruments : Bruno CHERRIER sera le professeur de trompette, Marie-Pierre RICCARDI enseignera la clarinette et Eric PHILIPPE le saxhorn. L'ensemble sera placé sous la direction d'Aurélien PEUDENIER. Suivre les actualités du projet :
site : oae-estissac.over-blog.com.





L'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS D'ESTISSAC (ACM)

RÉTROSPECTIVE 2023



© Estelle Fougere



© Estelle Fougere

Voici quelques souvenirs

Sorties :

Womba parc, cinéma, Graines d'Artistes, Oval'cup, Festi'Coccinelle, Guédelon, Poney, ile de loisirs de Buthiers, Nigloland

Interventions :

la Girafe, le Centre d'Initiative à l'Environnement, la Vannerie d'Othe, IMAJ (Institut Mondial d'Art de la Jeunesse)

Spectacles :

Le Troyes Fois Plus, Petit-bal-perdu
Participation à l'exposition «*Dessine le monument aux morts d'Estissac*».

Renseignements et inscriptions :

acm.estissac@gmail.com
ou laisser un message au
03.25.40.46.44

Les activités à l'accueil collectif de mineurs d'Estissac sont encore riches et variées pour cette année 2023 aussi bien les mercredis que durant les périodes de vacances scolaires.

Nous avons terminé l'année avec un apéro convivial en présence d'enfants, de parents, et d'élus de la mairie.

Merci à tous, et à l'année prochaine.

ASSOCIATIONS COMMUNALES

Vous trouverez, dans ce bulletin, l'activité municipale et certaines informations données par les associations. Nous pouvons ajouter vos actualités dans la mesure du possible et votre agenda au besoin.

ATTENTION : pour bénéficier de l'édition de leurs articles et agenda dans les temps, les associations devront fournir leurs actualités **au plus tard le 15 mai 2024**.

Vous avez la possibilité de donner vos affiches à la mairie ou les envoyez à :

communicationestissac@gmail.com ou 06.71.53.39.88 et nous ajouterons vos informations sur l'application Maelis et la page officielle Facebook de la mairie d'Estissac.

A SAVOIR : Un panneau pour affichage d'opinion ou à la publicité relative à l'activité des associations sans but lucratif (sans aucune formalité préalable en mairie pour ces deux catégories de publicités) est placé sur le parking de la rue du Gué.

LISTE DES ASSOCIATIONS

- > **ADMR ESTISSAC** / Service à la personne / admr.estissac@fede10.admr.org / 03.25.40.40.71 / 10, rue Claude Érignac
- > **Amicale des Pêcheurs à la Ligne Pêche de loisirs** / 06.81.85.96.96
- > **Amicale des sapeurs-pompiers** / 06.60.58.74.81
- > **Anciens Combattants d'AFN** / Evelyne CALDONAZZO : 03.25.70.12.73
- > **Animation Intervillages de l'Orée d'Othe (AIOO)** Fête du Cochon guigner.patrick@wanadoo.fr / 06.20.78.02.59
- > **Association Music' en Othe** / HARMONIE / musicenothe@gmail.com / 06.87.28.06.61
- > **Association pour le don de sang bénévole** d'Estissac et environs / dsb.estissac@orange.fr
- > **Association Raphaël** - Foyer de vie Kerglas / foyer.kerglas@gmail.com / 03.25.40.63.98 / 9 rue Gambetta
- > **Club Amitié Temps Libre** / Club affilié à Générations Mouvement / gerard.consigny@orange.fr / 06.80.81.49.12
- > **Cordes en cœur** : ORCHESTRE À CORDES / pôle musical d'Estissac / 06 29 92 53 29 / 06 68 27 11 22
- > **Cyclo Club Othéen** / Cyclotourisme / brl.arnoux.5410@orange.fr / 07.85.03.78.11
- > **Ensemble Paroissial d'Estissac** / Culte / christian.belaud10@gmail.com / 07.83.20.80.79 / 8 rue Gambetta
- > **EPIC'E.A. l'épicerie solidaire d'Estissac** / pour en bénéficier, prendre rendez-vous à l'Espace France services : 03.25.40.42.42
- > **FNACA Pays d'Othe** (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie-Maroc-Tunisie / Contact : 06.83.37.16.77
- > **France Alzheimer Halte Relais Santé** / france-alzheimer-aube@orange.fr / www.francealzheimer.org / 03.25.21.89.16
- > **Groupe vocal «Souvenirs... souvenirs»** / Contact : Michel BÉCARD (06 79 63 33 90) ou Denise BOUCHER (06 67 20 52 53)
- > **Gymnastique volontaire d'Estissac** / Nathalie ROUBEYRIE : 06.19.08.48.71
- > **Jeunesse Sportive Vanne Pays d'Othe** (13 sections) / jsvpo10@gmail.com / www.jsvpo.jimdofree.com / 06.82.90.55.51 / 1 Chemin de la Madrière
- > **L'Atelier École de musique** / ateliermeo@gmail.com / www.oae-estissac.over-blog.com/pratique.html / 06-87-28-06-61
- > **Le Souvenir français** / Mémoire / 10@dgsf.fr / www.le-souvenir-francais.fr / 03.25.75.51.05
- > **Les éditions en Othe-Armance** / Patrimoine / editionsdelothe@gmail.com / www.editions-othe-armance.fr / 06.87.28.06.61
- > **Les petits Liébautains** / lespetitsliebautains@gmail.com / Facebook : Les petits Liébautains
- > **Patronage laïque d'Estissac** / 12 rue Pierre Brossolette
 - > COUNTRY – LINE DANCE - LES EST'DANCERS (lundi et mardi) : Contact : Claudine 06.85.78.92.13
 - > VIDE-MAISONS : Inscription 07.68.73.09.56
 - > YOGA : Contact : Noëlle 06.86.81.89.49 (mercredi)
- > **Secours Populaire d'Estissac** / brigitte.seguin@spf10.org / 09.61.39.35.94 / vestiaire ouvert à tous, mardi (9h à 11h30) et mercredi (14h à 17h) : Place Betty Dié
- > **Société de chasse des chasseurs d'Estissac** : Président : Jean MAROT / 03.51.48.41.92
- > **Syndicat d'Initiative Intercommunal Vanne Pays d'Othe** / lionel.weyh@gmail.com / www.ccportesdupaysdothe.fr / 06.87.32.16.40 / Musée de la Mémoire Paysanne : 03 25 40 45 07 pour rendez-vous (fermé du 15/10 au 15/04)

MESSAGE DU SYNDICAT D'INITIATIVE INTERCOMMUNAL VANNE-PAYS D'OTHE



Les travaux du complexe salle de sports-salle des fêtes, en grevant fortement la capacité de stationnement sur la place de la République, ne nous permettent pas d'accueillir, en 2024, les forains dans les conditions habituelles.

Fête foraine et foire indissociablement liées dans l'esprit de tous depuis des décennies, nous avons

opté pour l'annulation pure et simple de la manifestation, ne souhaitant pas aggraver l'image réductrice d'un évènement qui peine depuis plusieurs années à tenir toute la rue de la République.

Aucunement démobilisés, nous sommes prêts à relancer cette manifestation, dès 2025.

Pour le Syndicat d'Initiative, Lionel WÉYH, Président



Le 25 mars, le carnaval du S.I. défilait dans la rue de la République.

LE SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

Le Secours populaire français est une association à but non lucratif créée en 1945. Elle apporte une aide sociale aux personnes en difficulté et lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale.

Le Secours populaire mène différentes actions :

- aide alimentaire ;
- aide vestimentaire et matérielle ;
- aide aux vacances ;
- accès à la culture, aux loisirs et aux sports (aide en septembre de chaque année pour les jeunes jusqu'à 16 ans voulant s'inscrire dans une association sportive ou autre ;
- accès et maintien dans le logement ;
- aide nationale énergie (en lien avec EDF) ;
- accès à la santé ;
- aide au permis de conduire ;
- accompagnement social et professionnel.



Vous êtes en difficulté financière ?

Prenez contact avec le Secours Populaire d'Estissac :
brigitte.seguin@spf10.org

SECOURS POPULAIRE D'ESTISSAC

Boutique vestimentaire OUVRETE A TOUS

Place Betty Dié (Route de Bucey)

Mardi : 9h à 11h30

Mercredi : 14h à 17h

À NOTER : GRANDE BRADERIE LE 3 FÉVRIER 2024 ! Au pôle des associations, 4 rue Gambetta à Estissac (face à la halle)

UNE NOUVELLE PUBLICATION AUX ÉDITIONS EN OTHE-ARMANCE !

Ce nouveau livre de cette jeune maison d'édition retrace une histoire complète du pays d'Othe depuis la lointaine préhistoire jusqu'aux challenges qui attendent ce territoire à l'aube du XXI^e siècle. Près de 400 pages balayant près de 4 000 ans d'histoire : des polissoirs lointains et premiers peuplements en vallée de Vanne, du développement économique surgi par la grâce des établissements monastiques au Moyen Âge alors que la forêt est partagée entre domaine royal et Comté de Champagne au carrefour de multiples influences. 30 €
Contact : editiondelothe@gmail.com ou www.editions-othe-armance.fr



Séance de dédicace lors du lancement du livre, le 29 novembre, avec la présence de l'auteur, Louis Poulhès.

HARMONIE MUSIC'EN OTHE ET L'ATELIER

L'harmonie continue de préparer des concerts et de proposer des cours d'instruments dans son école de musique «L'Atelier» au Pôle musical. Il est ainsi proposé de se former collectivement aux instruments à vent comme la trompette, le saxophone, le trombone, la clarinette ou la flûte traversière dans une atmosphère bienveillante. Quant à l'harmonie, elle a fêté fin novembre sa patronne Sainte-Cécile lors d'un banquet au cours duquel des médailles d'assiduité et de longévité ont été remises.

À NOTER : parmi les récompenses, la Confédération musicale de France (CMF) a remis une médaille d'honneur d'argent à la flûtiste Christine BONNEL (conseillère municipale d'Estissac) pour 30 années de musique. Entrée à la Lyre fraternelle d'Estissac en 1993, elle est la fille de Michel PROTIN, saxophoniste pendant des dizaines d'années, et la petite-fille de Lucien PROTIN dirigeant cette même harmonie.

Contact : Music'en Othe 06.87.28.06.61



46^e CIRCUIT DES DOLMENS SOUVENIR RENÉ CORNETTE

Depuis 1975, le Cyclo Club Troyen Savinien organise le circuit des Dolmens au départ et arrivée à Estissac. Le 18 juin de cette année, la randonnée a traversé le Pays d'Othe et elle a permis aux cyclotouristes, aux VTT et aux marcheurs de contempler le paysage local.

Rendez-vous le 23 juin 2024 pour la 47^e édition !

Contact : Francis CORNETTE
Tél. : 06.16.57.28.95/synthese3@wanadoo.fr



MAIS AUSSI :

L'AUBE DES SOUTERRAINS - Essai d'inventaire et de classification de Matthieu MICOULAUT

Ce livre tente de proposer pour le département de l'Aube un inventaire exhaustif et une classification des cavités rurales et urbaines aménagées par l'homme.

Éd. La Maison du Boulanger - 460 pages - Prix : 30 €



LES PETITS LIÉBAUTAINS EN IMAGES



Carnaval du Syndicat d'Initiative Intercommunal Vanne Pays d'Othe le **samedi 25 mars 2023** sur le thème du cinéma.



Et l'année s'est conclue avec le marché de Noël des petits Liébautains le **dimanche 3 décembre 2023**.

LES VOIRLOUPS LES 20 ANS DU CLUB

La randonnée des Voirloups, organisée par le Cyclo Club Othéen, a rassemblé 220 participants (110 cyclos, 87 VTT et 23 marcheurs), le 10 septembre.

Rendez-vous le 8 septembre prochain pour parcourir les nouveaux itinéraires fléchés au cœur du Pays d'Othe.

Rens. : 07.85.03.11.85.

Le **samedi 10 juin 2023**, le spectacle de l'école primaire les Trois Rivières était suivi de la kermesse organisée par les petits Liébautains.



Le **samedi 28 octobre 2023**, HAPPY HALLOWEEN, à la salle des fêtes de Neuville-sur-Vanne.



Les **14 et 15 octobre 2023**, vide-jouets puériculture.



Rassemblement dans la cour de l'école

FRANCE SERVICES



Aujourd'hui, France services, c'est un peu plus de 2 700 guichets uniques de proximité regroupant sur leurs sites plusieurs administrations. Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique : à moins de 30 minutes de chaque Français, les agents France services les accueillent et les accompagnent dans leurs démarches administratives du quotidien.

Démarches administratives liées à la situation fiscale, la santé, la famille, la retraite ou l'emploi... Les espaces France services permettent aux usagers d'accéder à un bouquet de services du quotidien. Les conseillers présents dans les France services apportent les bons repères pour réaliser vos démarches. Pour vous aider, ils peuvent solliciter les services suivants :

- La Direction générale des Finances publiques
- L'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS)
- Point-Justice
- Pôle emploi
- La Caisse nationale des Allocations Familiales
- L'assurance maladie (CPAM)
- L'assurance retraite
- La Mutualité Sociale Agricole (MSA).

Vous souhaitez renouveler une carte d'identité, une carte grise, un permis de conduire ? Vous cherchez une aide pour suivre vos remboursements de soins ? Vous souhaitez percevoir une aide pour votre logement ? Vous vous interrogez sur votre dossier de retraite ?

> Les conseillers France services étudient votre situation, aident à remplir votre dossier et enregistrent vos demandes.

Besoin d'information juridique ?

> Un juriste vous aiguille et vous oriente vers les bons interlocuteurs.

LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)



Contact : Relais Petite Enfance /
9 rue Laurent Lesséré - BP 22 / 10190 ESTISSAC

Tél. : 03.25.40.05.30 / 07.87.93.05.76 / sud.agglo.rpe@troyes-cm.fr

Tiphaine DOULCIER, responsable du Relais Petite Enfance Sud agglomération accueille les parents et assistants maternels se posant toutes questions concernant le contrat de travail, le salaire ou encore le besoin d'un mode de garde.

NOUVEAUTÉ 2024

France services se rapproche de France Rénov'

Les ménages pourront bénéficier d'informations sur la rénovation de l'habitat dans les France services et être appuyés dans leurs démarches (création de compte, demande de subventions, etc.), afin d'obtenir les aides à la rénovation de leur logement.

France services, à votre écoute, pour vous aider !

Pas de connexion Internet à la maison ?

> Matériels informatiques et connexion Internet sont à votre disposition.

La déclaration d'impôt en ligne ?

> D'avril à juin, vos espaces France services vous accompagnent pour enregistrer votre déclaration. Prenez rdv au sein des espaces France services avec un agent du centre des impôts qui répondra à vos questions.

Une aide pour utiliser votre smartphone/tablette ?

> Sur rdv, une approche pédagogique et personnalisée vous apporte conseils et vous fait progresser.

Sur le territoire de Troyes Champagne Métropole, quatre espaces France services sont à votre disposition.

Espace France services d'Estissac

2 rue Laurent Lesséré 10190 ESTISSAC

Tél. : 03.25.40.42.42 / franceservices.estissac@troyes-cm.fr

Ouvert du lundi au jeudi : 8h30-12h/13h-17h

vendredi : jusqu'à 16h30

(fermeture le 3^e jeudi après-midi du mois)

Confidentiel et gratuit. Accueils des organismes publics : Mission Locale, point conseil emploi, médiatrice Énergie, conciliateur de justice, CDAD ou prendre rendez-vous à l'épicerie solidaire EPIC'EA...

KAROS

KAROS est l'application n°1 du covoiturage pour les trajets domicile-travail : simple, rapide et sans contraintes.

Pour covoiturer, télécharger l'application www.karos.fr



A NOTER Habitants d'Estissac, Troyes Champagne Métropole vous fait bénéficier de trois places gratuites pour les rencontres de l'ESTAC à domicile. Si vous êtes intéressé (pour un seul match dans l'année), inscrivez-vous à la mairie : 03.25.40.41.43.



LA MARPA A 30 ANS !

Le samedi 13 mai, la Maison d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie d'Estissac (MARPA) fêtait ses 30 ans. Une fresque modulaire de l'artiste peintre Valérie BILLON, en collaboration avec les résidents, était dévoilée par Annie DUCHÊNE, maire d'Estissac, François BAROIN, président de Troyes Champagne Métropole, Didier LEPRINCE, conseiller départemental, Édith GIROST, représentante de la MSA et Samia HIMEUR, directrice de la MARPA.

L'ensemble des spectateurs enthousiasmés.

La classe d'orchestre du CM2, sous la direction d'Aurélien PEUDENIER, jouait quelques airs et les élèves du CM1 chantaient quelques chansons. Puis, la chorale Souvenirs, Souvenirs interprétait, avec beaucoup de sensibilité et de dynamisme, un répertoire consacré à la variété française.

QUELQUES CHIFFRES DE LA MARPA :

- **20** logements (17 studios et 3 T2) ;
- **17** résidents actuellement ;
- l'aînée a **98** ans ;
- le plus jeune **66** ans ;
- **5** agents de TCM y travaillent pour le bien être des aînés ;
- **150** personnes ont bénéficié des services de la MARPA depuis sa création en 1993.

La résidence Saint-Liébault permet, toute l'année, d'accueillir les familles des résidents et offrent des animations diverses aux plus de 60 ans.

MARPA / Résidence Saint-Liébault
 18 rue Pierre Brossolette, 10190 ESTISSAC

Tél : 03.25.40.45.37 / estissac.marpa@troyes-cm.fr
 ou renseignements dans votre agence France services,
 2 rue Laurent Lesséré à Estissac 03.25.40.42.42.

www.troyes-champagne-metropole.fr/habitervivre/au-quotidien/personnes-agees



©Michel Bégard



UN DISPOSITIF DE VEILLE ET D'ALERTE EST INSTAURÉ DANS CHAQUE COMMUNE

Personnes vulnérables, pensez à vous inscrire !

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune d'Estissac afin de vous inscrire dans le registre des personnes vulnérables.



En prévision de périodes particulièrement difficiles (fortes intempéries, fortes chaleurs, épidémies...), un registre est tenu par le CCAS pour mieux localiser les personnes vulnérables que ce soit par leur âge, leur handicap, ou leur isolement et permettre ainsi, en cas de nécessité, l'intervention des services sanitaires et sociaux dans les meilleures conditions auprès de ces personnes (loi du 30 juin 2004 relative à l'autonomie des personnes âgées et handicapées).

Qui peut être inscrit ?

Toutes personnes vivant à leur domicile sur la commune d'Estissac

- Agées de 70 ans ou plus ;
- Agées de 60 ans ou plus et inapte au travail ;
- En situation de handicap.

Cette inscription est gratuite, volontaire et peut s'effectuer tout au long de l'année. Les données recueillies ont pour seul objet le plan d'alerte et d'urgence départemental. Elles sont destinées à l'usage exclusif du CCAS et du Préfet à sa demande. La loi du 6 août 2004, modifiant la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés, vous accorde un droit d'accès d'opposition et de rectification des données à caractère personnel. Toute personne inscrite peut accéder à tout moment à son dossier personnel et doit informer le service de tout changement de situation.

AIDES FINANCIÈRES DE L'ANAH (AGENCE NATIONALE DE L'HABITAT)

Améliorer l'habitat, partout, pour tous

L'Anah a pour mission d'améliorer le parc privé de logements existants. Elle accorde des aides financières aux propriétaires et accompagne les collectivités dans la mise en œuvre de leur politique de l'habitat privé. Aides financières pour vos travaux de rénovation énergétique, pour l'adaptation du logement à la perte d'autonomie ou au handicap. Conditions d'éligibilité et renseignements dans votre France services au 2 rue Lesséré à Estissac ou sur www.anah.gouv.fr.



COMMUNIQUÉ SPÉCIAL SOYEZ EN RÈGLE AU REGARD DU SERVICE NATIONAL !

Tous les jeunes Français doivent effectuer la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Sachez que sans attestation de participation à la JDC, votre inscription aux examens ou concours serait refusée. Alors, effectuez ces démarches sans tarder !



Entre 16 ans et 16 ans et 3 mois : Faites-vous recenser à la mairie de votre domicile ou sur Internet, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille. Ensuite, dès réception d'un mail, créez votre compte sur le site majdc.fr.

Pour plus d'informations, appelez le CSNJ de Châlons-en-Champagne : 09.70.84.51.51 ou écrivez à : csn.chalons-en-champagne.jde.fct@intradef.gouv.fr

Être présent à ce rendez-vous est indispensable pour vos futurs projets scolaires et professionnels.

DEVENIR SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

Les sapeurs-pompiers volontaires sont des citoyens qui s'engagent parallèlement à leur métier, leurs études et leur vie familiale. Ils constituent l'un des maillons essentiels de la chaîne de secours.



Les conditions d'engagement :

- être motivé(e) et disponible ;
- être âgé d'au moins 16 ans. Le candidat mineur doit avoir l'accord de ses parents ou tuteur ;
- être en situation régulière au regard des obligations du service national et jouir de ses droits civiques ;
- absence de condamnations incompatibles avec l'exercice des fonctions, mentionnées au bulletin n°2 du casier judiciaire ;
- remplir les conditions d'aptitude médicale et physique adaptées et correspondantes aux missions confiées.



- 1/ Je m'engage : Premier entretien / Dossier de candidature
- 2/ Je fais partie de la caserne : Formation de 4h / Vie en caserne
- 3/ Je suis opérationnel : Départ en intervention

Pour de plus amples informations, le service du volontariat : 03.25.43.58.13 ou sdis.spv@sdis10.fr / www.sdis10.com

GENDARMERIE



Votre brigade de gendarmerie recherche et verbalise systématiquement les infractions graves génératrices d'accident (vitesse, alcool, téléphone au volant, priorités).

HORAIRES : ESTISSAC : mardi, jeudi, vendredi : de 8h à 12h et de 14h à 18h / dimanche et jours fériés : de 9h à 12h et de 15h à 18h

AIX-VILLEMAUR-PÂLIS : lundi, mercredi et samedi : de 8h à 12 h et de 14h à 18h

En dehors des jours et heures d'ouverture, les militaires du secteur restent entièrement disponibles pour les urgences mais aussi pour toute demande de rendez-vous. Tél. : 03.25.40.40.11

MESSAGE DE VIGILANCE DE LA GENDARMERIE D'ESTISSAC



COMMENT AGIR

Rendez-vous sur masecurite.fr un espace dédié pour signaler des faits, tchater avec des policiers et gendarmes 24H/24, et retrouvez toutes les informations utiles, ou téléchargez l'application

En cas d'urgence composez le 17

Téléchargez dans l'App Store | Disponible sur Google Play

NUMÉROS UTILES

- > Solidarité Femmes : **3919**
- > Contre l'isolement des séniors et personnes fragiles : **0 800 10 06 46**
- > Portail séniors du Département de l'Aube : **03.25.42.50.50** ou **www.seniors.aube.fr**
- > Association de soutien pour les aidants : **www.associationjetaide.org**
- > Contre la solitude : **03.10.04.80.05**
- > SOS Amitié : **09.72.39.40.50** / disponible 24h/24 7Jours/7
- > Prévention suicide : **3114**
- > Enfants disparus : **116 000**
- > Difficultés de logement : **03.51.14.13.30** ou **www.actionlogement.fr**
- > Le réseau Fluo Grand Est : **09.70.80.90.10** ou **www.fluo.eu**
- > Rénovation énergétique France Renov : **www.france-renov.gouv.fr**
- > Portail pour les familles : **www.ecouteparentalites.fr**
- > La Maison de l'Adolescence de l'Aube : **03.25.71.88.20**

VOUS ÊTES VICTIME

EN CAS D'AGRESSION :



Faites du bruit et alertez les personnes autour de vous, cherchez de l'aide et tentez de vous mettre à l'abri dans un lieu sûr (administration, commerce, tiers de confiance)



Mettez-vous en sécurité pour prévenir au plus vite les forces de l'ordre (composez le 17, donnez votre identité, le lieu de l'agression, le lieu où vous vous trouvez actuellement, décrivez les faits et l'agresseur).

APRES L'AGRESSION :



Déposez plainte dans un commissariat, une brigade de gendarmerie ou tout autre lieu adapté (hôpital, Maison des Femmes, mairie, etc.) et rencontrez si besoin un intervenant social.



Prenez contact avec les associations disponibles sur Ma Sécurité, un espace dédié, rassemblant toutes les informations utiles et permettant de tchater 24h/24 avec un policier ou un gendarme.

VOUS ÊTES TÉMOIN

PENDANT L'AGRESSION :



Si cela ne vous met pas en danger : intervenez ou tentez de faire diversion en vous adressant à l'harceleur ou à la victime, filmez ou enregistrez la scène.



Alertez les forces de l'ordre (composez le 17, donnez votre identité, le lieu de l'agression, décrivez les faits et l'agresseur).

APRES L'AGRESSION :



Aidez la victime à se mettre en sécurité et rassurez-la.



Signalez-vous auprès des forces de sécurité pour décrire les faits et les agresseurs, et leur présenter les photos et vidéos éventuellement prises.

AGRESSIONS, HARCÈLEMENT OU VIOLENCES ?

Tu as besoin d'aide ?

VICTIME OU TÉMOIN, IL Y A TOUJOURS UN NUMÉRO POUR T'AIDER.

À LA MAISON SUR LES RÉSEAUX À L'ÉCOLE

Cadre de vie

PASS CULTURE

Le pass Culture, c'est l'appli qui te propose des milliers d'offres culturelles en France, selon ton âge :

- > tu as entre 15 et 17 ans ?
- > tu es en classe de 6^e à la terminale ?
- > tu entres dans ta 18^e année ?

Renseignements à France services ou + d'infos sur www.pass.culture.fr



ENSEMBLE, ÉGAYONS LE QUOTIDIEN DE NOS AINÉS !



Mamie Lucette propose un service de dame de compagnie basé sur des échanges IN-TRAgénérationnels afin d'égayer le quotidien des personnes âgées.

Je cherche un accompagnant pour égayer mon quotidien / Je cherche un accompagnant pour mon parent âgé / Je veux devenir accompagnant pour Mamie Lucette

Contact : 06 60 91 50 33
contact@mamielucette.com
mamielucette.com



SE FORMER À L'ACCOMPAGNEMENT DE FIN DE VIE

Derniers Secours est une formation gratuite ouverte à tous pour s'informer sur la fin de vie afin de mieux soutenir ses proches gravement malades ou de trouver des réponses à ses propres questionnements. Elle est dispensée dans différentes régions de France et en distanciel par des bénévoles soignants et non soignants expérimentés. Projet soutenu par la Société Française d'Accompagnement et de soins Palliatifs (SFAP). En savoir plus sur www.derniers-secours.fr



Vie PRO

Nouveau propriétaire

LE GAMBETTA

Maison de tourisme à louer à Estissac
Située au cœur du village, avec tous les commerces accessibles à pied.

Séjour/kitchenette-2 chambres/3lits-salle d'eau-logement bien équipé-parking à proximité

A retrouver sur [Airbnb.fr](https://www.airbnb.com) ou [Booking.com](https://www.booking.com)



Nouveau dans la commune

LA TINY D'OTHE

Venez découvrir notre Tiny House seul, en couple ou jusqu'à 4 personnes, en Pays d'Othe. Notre logement atypique et insolite a été dessinée sur mesure. Il dispose de tout le confort d'une maison traditionnelle, cuisine, salle d'eau moderne, jardin privatif...

Location à la nuitée, disponible sur [Booking](https://www.booking.com) et [Airbnb](https://www.airbnb.com).
www.airbnb.com/h/tinydothe



DONNEZ DU SENS A VOS ACHATS !

Poussez la porte de vos commerçants, artisans et producteurs, pour (re)découvrir celles et ceux qui sont l'âme de notre village !

ACHETEZ ICI !

Retrouvez notre marché du dimanche matin sur la place de la République de 8h à 13h !



Le marché du terroir Esti'val,

proposé par la commission festivités, s'est tenu de mai à septembre, sur la place du Général de Gaulle. Vous avez été nombreux à vivre des moments de convivialité et de rencontre avec les producteurs et artisans présents. Merci à tous pour votre participation ! La nouvelle édition du marché du terroir Esti'val 2024 est à l'étude. Suivez nos informations pour connaître les prochaines dates !



Nouveau professionnel sur Estissac ? Faites-vous connaître !

Envoyez-nous vos informations : communicationestissac@gmail.com
(ou déposez-les à la mairie)



Pour connaître les prochaines collectes du Don du Sang avec l'Association pour le Don de Sang Bénévole d'Estissac :

Contact : **Xavier DUQUENNOY / dsb.estissac@orange.fr**

Nouveau

Désormais, l'Établissement Français du Sang propose de prendre rendez-vous en ligne, pour limiter les temps d'attente. Il est toujours possible de venir sans rendez-vous, mais le temps d'attente n'est pas garanti :

www.mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr



France ALZHEIMER HALTE-RELAIS

La Halte-Relais prend en charge les malades d'Alzheimer ou maladies apparentées en leur proposant des ateliers de stimulation cognitive, des ateliers manuels, de cuisine... pendant que l'aidant à un moment de répit.

De 14h30 à 16h30 au pôle des Associations, 4 rue Gambetta à Estissac.

Pour s'inscrire : **03.25.21.89.16**
[france.alzheimer.10@gmail](mailto:france.alzheimer.10@gmail.com)

Centre Medico-Social

Assistant(e) social(e), puériculture et consultations médicales PMI

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS :
03.25.46.70.04

TROYES CHAMPAGNE
 MÉTROPOLE

COLLECTE DES DÉCHETS

À partir du 1^{er} janvier, les consignes de tri se simplifient : Tous les emballages se déposent dans le sac jaune.

Le verre et le papier sont portés dans sa borne respective sur la place de la République à Estissac et derrière le centre de secours de Thuisy.

+ D'INFOS...

SERVICE GESTION ET COLLECTE DES DÉCHETS
 03.25.45.27.30

[ou troyes-champagne-metropole.fr](http://ou.troyes-champagne-metropole.fr)



L'épicerie solidaire EPIC'EA

L'épicerie solidaire EPIC'EA soutient les personnes en précarité alimentaire. Prendre contact par l'intermédiaire de votre France services au 2 rue Laurent Lesséré à Estissac.

Tél. : **03.25.40.42.42**

SAKADO

! L'opération solidaire SAKADO est toujours en fonction :

www.sakado.org

ADMR D'ESTISSAC
 10 rue Claude Érignac
 10190 ESTISSAC.
 Tél. : **03.25.40.40.71.**



Café des aidants

Porté par la plateforme de répit de l'ADMR du secteur d'Estissac, un Café des Aidants® est organisé au pôle des associations (4 rue Gambetta-Estissac).

Cet espace de rencontres, d'échanges et d'informations est animé par une psychologue et une infirmière coordinatrice. Plusieurs objectifs sont visés : partager sa propre expérience et écouter les témoignages d'autres aidants ; essayer de trouver des réponses aux problèmes spécifiques rencontrés ; mieux vivre sa situation d'aidant.

Le Café des Aidants est gratuit et accessible à tous les proches aidants/aidés (personnes âgées et personnes en situation de handicap), quels que soient l'âge et la pathologie de la personne accompagnée.

De 14h30 à 16h00 : 15 Janvier, 12 Février, 11 Mars, 8 Avril et 13 Mai 2024. Sorties culturelles de juin à août 2024.

Pour une question d'organisation, s'inscrire au **07.86.68.12.02.**

Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge ?



RAPPEL DES NUMEROS D'URGENCE

Police – Gendarmerie : **17**
 Pompier : **18**
 Service d'Aide Médicale Urgente (SAMU) : **15**
 Sourds et malentendants : www.urgence114.fr
 ou **114** par SMS
 Urgence Europe : **112**

Agenda

État civil

Dates données à titre indicatifs sous réserve de modifications

À PARTIR DU 25 JANVIER 2024 | APRÈS-MIDI JEUX DE SOCIÉTÉ | 4^e jeudi des mois impairs de 15h30 à 17h30



3 FÉVRIER | GRANDE BRADERIE du Secours populaire. Au pôle des associations, 4 rue Gambetta à Estissac (face à la halle)



19 MARS | COMMÉMORATION de la FNACA, monument aux morts, à 11h30



23 MARS | CARNAVAL du Syndicat d'Initiative d'Estissac | Thème «Les jeux olympiques»



7 AVRIL | VIDE-GRENIER des «Petits Liébautains»



1^{er} AVRIL (lundi de Pâques) : CHASSE AUX ŒUFS sur le stade Caroline, de 10h30 à 11h



À PARTIR DU MOIS DE MAI | MARCHÉ DU TERROIR Est'val : Cf. page 40



8 MAI | COMMÉMORATION de la fin de la 2^e Guerre mondiale à 10h30



8 MAI | REPAS DES ANCIENS à 12h à la cantine scolaire



25 MAI | FÊTE DES MÈRES à 16h30 à la cantine scolaire



1^{er} JUIN : Deuxième édition du FESTIVAL «LES SOUFFLANTES» à partir de 17h, place Caroline.



9 JUIN | ÉLECTIONS EUROPÉENNES



15 JUIN | KERMESSE de l'école organisée par Les petits Liébautains et les enseignants



22 JUIN | FÊTE DE LA MUSIQUE à Neuville-sur-Vanne coorganisée par le Syndicat d'Initiative Intercommunal Vanne Pays d'Othe et le comité des fêtes de Neuville



23 JUIN | CIRCUIT DES DOLMENS - SOUVENIR René Cornette, organisé par le CCTS



14 JUILLET | FÊTE NATIONALE sur le stade Caroline (début des jeux à 15h, restauration, retraite aux flambeaux, départ Thuisy : 21h30 et hall : 22h, feu d'artifice à 23h, bal)



24 AOÛT | COMMÉMORATION de la libération d'Estissac



24 ET 25 AOÛT | FÊTE DU COCHON



8 SEPTEMBRE | RANDONNÉE DES VOIRLOUPS du CCO (route, VTT, marche)



26 OCTOBRE | HALLOWEEN des «Petits Liébautains»



11 NOVEMBRE | COMMÉMORATION du 11 Novembre



1^{er} DÉCEMBRE | MARCHÉ DE NOËL des «Petits Liébautains»



5 DÉCEMBRE | COMMÉMORATION de l'UNC-AFN



Naissances 2023



Léxie SAUTREAU | le 9 janvier

Maloé JEANMOUGIN | le 10 janvier

Giovanni DUPAS MAURAUX | le 25 mars

Kousay BEN HADJ YOUSSEF | le 16 juillet

Sélène DESTER MEHMETI | le 18 juillet

Agathe GIGUET MULLER | le 16 septembre

Jules TROUSSIEUX | le 23 septembre

Gabriel LOPEZ | le 14 décembre

Mariages 2023



Yohan GUILLERMIC et Cannelle DUBOIS | le 3 juin

Maxence BARBOU et Chloé AUBERT | le 15 juillet

Décès 2023



Béatrice DROUILLY, 65 ans | le 1 janvier

Léon AUBRY, 82 ans | le 11 février

Pierre MORELLE, 88 ans | le 16 février

Janine JOACHIM, 92 ans | le 19 février

Catherine DROUILLY, 60 ans | le 22 mars

Pierrette ODON, 85 ans | le 3 avril

Serge DOLAT, 92 ans | le 6 avril

Raymond ROUGÉ, 86 ans | le 7 avril

Jean-Claude MILLET, 77 ans | le 12 avril

Jacqueline GENNERET, 94 ans | le 29 avril

Maurice PERDREAUX, 87 ans | le 9 mai

François KUTZNER, 65 ans | le 18 mai

Geneviève FELL, 89 ans | le 23 juin

Carmen DOLAT, 88 ans | le 29 juin

Jean-François MAURY, 75 ans | le 7 juillet

René DA COSTA, 81 ans | le 7 juillet

Christian TÊTEVIDE, 68 ans | le 11 juillet

Robert BONENFANT, 92 ans | le 14 juillet

Annette DOLAT, 89 ans | le 16 juillet

Michel DUBRULLE, 79 ans | le 27 juillet

Fabiola PHILIPPE, 47 ans | le 7 septembre

Lionel ROBIN, 92 ans | le 2 octobre

Jean-Claude GROSMARE, 69 ans | le 13 décembre

Pascal NOËL, 66 ans | le 25 décembre

Bernard MORIN, 88 ans | le 29 décembre

Date et lieu de décès

Maurice ATZEL	coiffeur	16 octobre 1918 en Grèce	à 24 ans
Roland AUBERT	bonnetier	20 novembre 1915 dans la Marne	à 21 ans
Jules BAUDET	bonnetier	18 novembre 1920 à Estissac	à 48 ans
Charles BÉGAT	bonnetier	25 août 1914 en Meurthe-et-Moselle	à 28 ans
Ernest BERTHELOT	bonnetier	19 décembre 1916 en Meurthe-et-Moselle	à 22 ans
Georges BIENER	bonnetier	10 février 1916 dans le Pas-de-Calais	à 28 ans
René BOURGEOIS	chauffeur	2 octobre 1914 dans le Pas-de-Calais	à 27 ans
Camille BRULEY	marchand de bois	23 mai 1919 à Estissac	à 42 ans
Robert BUTTEAUX	messager	26 avril 1915 dans la Meuse	à 21 ans
Paul CHANTECLAIR	domestique de culture	29 juillet 1918 dans l'Aisne	à 34 ans
André CHARLES	domestique	17 octobre 1915 dans la Marne	à 26 ans
Pierre CHARRIER	employé des postes	28 septembre 1915 dans la Marne	à 21 ans
Georges CONTINENT	bonnetier	16 juin 1915 dans le Pas-de-Calais	à 32 ans
André COQUARD	menuisier	29 septembre 1915 dans la Marne	à 21 ans
Armand DEBRIS	domestique de culture	25 août 1914 en Meurthe-et-Moselle	à 31 ans
Albert DEFRAANCE	cultivateur	25 août 1914 en Meurthe-et-Moselle	à 33 ans
Albert DESTROT	domestique de culture	21 juillet 1916 dans la Somme	à 27 ans
Émile DROUOT	cultivateur	30 septembre 1915 dans la Marne	à 33 ans
Voltaire DURUT	bonnetier	31 janvier 1916 dans le Pas-de-Calais	à 29 ans
William FEY	bonnetier	9 septembre 1915 à Estissac	à 22 ans
Georges FORT	bonnetier	25 août 1914 en Meurthe-et-Moselle	à 30 ans
Henri FORT	bonnetier	25 septembre 1915 dans la Marne	à 31 ans
Marcel FORT	bonnetier	23 septembre 1914 en Meurthe-et-Moselle	à 27 ans
André GATOUILLAT	mécanicien	7 septembre 1917 dans la Meuse	à 25 ans
Eugène GAUVIN	domestique de culture	29 août 1916 dans la Somme	à 31 ans
Georges GONTHIER	bonnetier	16 avril 1915 en Belgique	à 24 ans
Albert GORIN	métallurgiste	15 mai 1915 dans la Meuse	à 37 ans
Henri GOURMAND	cultivateur	25 septembre 1915 dans la Marne	à 33 ans
René GRAS	bonnetier	23 août 1914 en Meurthe-et-Moselle	à 23 ans
Jules GRISIER	patron cultivateur	18 septembre 1916 dans la Somme	à 39 ans
Camille GUILLEMOT	maçon	3 juillet 1915 dans Marne	à 23 ans
Marceau HACQUIN	bonnetier	2 avril 1916 dans la Meuse	à 22 ans
Camille HAILLOT	bonnetier	21 décembre 1918 dans le Loiret	à 37 ans
Lucien HÉRARD	horloger	23 octobre 1914 dans le Pas-de-Calais	à 32 ans
Albert JACQUEMIN	bonnetier	26 septembre 1915 dans le Pas-de-Calais	à 20 ans
Émile LAINÉ	bonnetier	27 juillet 1915 en Alsace	à 24 ans
Louis LANCELIN	employé de commerce	31 mars 1916 dans la Meuse	à 28 ans
Jules LEGRAND	cantonnier	5 août 1918 dans l'Aisne	à 21 ans
Camille LORNE	bonnetier	25 septembre 1915 dans la Marne	à 34 ans
Camille MARCHAIS	bonnetier	8 septembre 1915 en Meurthe-et-Moselle	à 37 ans
Marcel MARCHOUX	bonnetier	4 mars 1915 dans le Pas-de-Calais	à 25 ans
Alphonse MAROT	bonnetier	25 septembre 1915 dans la Marne	à 21 ans
Gabriel MAROT	employé d'usine	12 juin 1918 dans l'Oise	à 29 ans
Camille MAUDIER	cultivateur	10 octobre 1914 en Meurthe-et-Moselle	à 26 ans
Marcel MIGNOT	bonnetier	22 juillet 1918 dans l'Aisne	à 24 ans
Henri MOLINIER	équarisseur	18 décembre 1914 dans le Pas-de-Calais	à 33 ans
Victor MOLINIER	cultivateur	2 juillet 1916 dans la Somme	à 27 ans
Georges NICOLAS	domestique	11 octobre 1915 dans le Pas-de-Calais	à 30 ans
André NIEPS	employé de commerce	11 novembre 1914 en Belgique	à 21 ans
Paul PASQUIER	charron	8 avril 1916 dans la Meuse	à 26 ans
Lucien PÉRALLE	peintre en bâtiment	15 mars 1916 dans la Meuse	à 33 ans
Eugène PRÉVOST	bonnetier	4 octobre 1914 dans le Pas-de-Calais	à 31 ans
Gaston PROTIN	bonnetier	22 juin 1915 dans le Pas-de-Calais	à 21 ans
Henri RIGOLOT	bonnetier	12 avril 1915 dans le Pas-de-Calais	à 38 ans
Jean-Baptiste SCHNEIDER	bonnetier	27 septembre 1914 en Meurthe-et-Moselle	à 32 ans
Albert SCHULTESS	hôtelier	25 août 1914 en Meurthe-et-Moselle	à 32 ans
Paul SCHUN	bonnetier	24 juillet 1917 dans l'Aisne	à 26 ans
Edmond SEGUIN	cultivateur	9 mai 1915 dans le Pas-de-Calais	à 34 ans
Fernand SIMONNET	boulangier	10 juin 1918 dans l'Oise	à 23 ans
Lucien THIEBLEMONT	bonnetier	21 octobre 1916 dans la Somme	à 29 ans
Jules TREMBLAY	bonnetier	12 mars 1918 à Belfort	à 31 ans
Théophile VAILLANT	bonnetier	10 avril 1918 dans la Marne	à 22 ans
Émile VAJOU	bonnetier	2 octobre 1914 dans la Marne	à 31 ans
Paul VILLIAN	manouvrier	16 juillet 1918 à Estissac	à 45 ans
Marcel WÉISSE	bonnetier	12 octobre 1918 dans l'Aisne	à 25 ans

**LISTE DES 65 SOLDATS
INSCRITS SUR LE MONUMENT
AUX MORTS D'ESTISSAC
GUERRE 1914 - 1918**

Mort pour la France
(ou mort de ses blessures)



Illuminations de Noël



Merci à tous les bénévoles d'avoir décoré notre commune
et merci aux particuliers d'avoir illuminé leur maison et leur jardin !



Mairie d'Estissac

Place François Mitterrand / 10190 ESTISSAC / Tél. : 03.25.40.41.43 / mairie@estissac.fr

Du lundi au mercredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h30 / Jeudi : 8h30 - 12h Vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h
Samedi matin : sur rendez-vous pour CNI et passeports